



Chaire UNESCO de recherche
appliquée pour l'éducation en prison



CHAIRE UNESCO DE RECHERCHE APPLIQUÉE POUR L'ÉDUCATION EN PRISON

Présentation pour
l'École de Printemps -
Avril 2023





Idées reçues sur l'éducation en prison

- « Pour la majorité des criminologues et administrateurs pénitentiaires contemporains, l'éducation constitue une fonction plutôt marginale et relativement sans importance de la vie d'un pénitencier. Cette attitude est surtout due aux postulats traditionnels concernant la nature du crime, celle de la justice, et celle de l'éducation. »
- « L'éducation dans les pénitenciers du XX^e siècle a d'abord été conçue comme une forme de préparation à l'emploi, ce qui n'est pas sans rappeler la dichotomie artificielle de l'univers du savoir entre les études humanistes et les études techniques, division établie au XVII^e siècle par John Locke. Locke avait recommandé un système d'éducation pour les riches et un autre pour les pauvres. Quand il s'occupait des enfants des premiers, il se fixait pour objectif le bien-être et la prospérité de ses élèves. Mais lorsqu'il s'agissait des enfants des pauvres, ce qui l'inspirait provenait des divers métiers et des industries d'Angleterre dont les pauvres devaient devenir les serviteurs fidèles, industriels et obéissants. »

J. W. Cosman (1982). « Avant-propos »,

Source : <https://www.securitepublique.gc.ca/lbrr/archives/hv%208875%20o5%201981%20f-fra.pdf>

Un peu d'histoire !

Conseil de l'Europe, *Bulletin d'information pénitentiaire*, 1984

Propositions pour une action future

A la suite des discussions dont le séminaire a été le cadre, la réflexion porte désormais sur les possibilités d'aller plus avant dans la voie des propositions qui ont été faites et qui ont généralement été acceptées. Par delà la réaffirmation générale des rôles et conceptions traditionnels qui sont à la base de l'éducation en prison, ces propositions visent à la rendre plus utile et plus valable. En bref, les propositions sont les suivantes :

1. Nécessité de mettre sur pied un centre international qui aurait un rôle de coordination dans le domaine de l'information touchant la pratique et l'expérience de l'éducation en prison dans le monde et qui mettrait notamment sur pied une banque de données.
2. Organisation d'un réseau de correspondants à travers le monde qui auraient un rôle de liaison dans le domaine de la promotion et de l'amélioration de l'éducation en prison.
3. Elaboration en ce domaine de programmes de recherche fondés sur la coopération internationale.
4. Lancement d'une revue internationale sur l'éducation en prison.
5. Diffusion des résultats du séminaire organisé sous l'égide de l'Open University sous la forme d'un rapport qui sera communiqué au Conseil de l'Europe et à d'autres organisations internationales. Les participants sont invités à rendre compte dans leur propre pays des développements intervenus à la suite des travaux du séminaire.

En attendant la publication du rapport complet du séminaire avec les textes de l'ensemble des interventions et les résumés des discussions et des conclusions générales, il convient de s'adresser pour toute demande de renseignements à l'Open University (M. G. Normie) ou au Chief Education Officer au Home Office (M. A. Pearson).

Kenneth J. Neale



MISSION de la Chaire

« La Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison a pour mission de « promouvoir, stimuler et encourager la recherche appliquée liée aux différents aspects de l'éducation en prison et d'intensifier la réflexion et les actions en la matière sur le plan international. »





OBJECTIFS

1. RECHERCHE APPLIQUÉE :

- Identifier et analyser les différents enjeux institutionnels, politiques et pédagogiques qui ont une incidence sur la qualité de la prestation de services de l'éducation en prison.

2. CENTRE DE RÉFÉRENCES :

- Collecter, organiser, traiter et mettre à la disposition de la communauté internationale les recherches et les pratiques novatrices en matière d'éducation en milieu carcéral.

3. COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS :

- Créer une communauté d'intérêts internationale permettant aux professeurs, chercheurs, étudiants, éducateurs, praticiens, administrateurs des prisons, O.N.G. et consultants de diffuser leurs recherches et pratiques novatrices en matière d'éducation en prison et d'échanger sur les enjeux et les défis communs.

4. FORMATION ET SENSIBILISATION :

- Contribuer à l'amélioration de la qualité des services dans le secteur de l'éducation en prison par, d'une part, des formations aux intervenants du milieu et, d'autre part, une sensibilisation des décideurs aux avantages de l'éducation en prison.



Éducation auprès des populations carcérales, prison et communauté

- Depuis près de 40 ans, en partenariat avec le Service correctionnel du Canada et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), le Cégep Marie-Victorin assume l'exclusivité de l'enseignement collégial en milieu carcéral
- S'appuyant sur des valeurs de respect et de valorisation de l'apprenant adulte, le Cégep Marie-Victorin contribue à la réinsertion sociale des personnes judiciarisées à travers une relation pédagogique significative.





Le contexte carcéral canadien

But du système correctionnel énoncé en **1992** :

« Le système correctionnel vise à contribuer au **maintien d'une société juste**, vivant en paix et en sécurité, d'une part, **en assurant l'exécution des peines** par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, **et d'autre part, en aidant au moyen de programmes** appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, **à la réadaptation des délinquants** et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois. »

- Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (L.C. 1992, ch. 20)

➔ L'importance de l'éducation et des programmes de formation sont alors inscrits dans les principes de fonctionnement du service correctionnel (Art. 4, C.2).

Énoncé de mission de Service correctionnel Canada (SCC) à partir de **2008** :

« Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain. »

➔ L'éducation et la réinsertion sociale ne sont pas explicitement nommées et, dans les faits, elles ne font pas partie des *priorités* du SCC.



De nombreux défis à relever

- Le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC) s'inquiétait déjà en 2010 de voir que les principes de la loi de 1992 (réadapter les délinquants avec importance de l'éducation et de la formation) ne semblaient plus « avoir la même actualité qu'avant », notamment en ce qui a trait à la reconnaissance que les « détenus conservent réellement des droits »
 - Rapport annuel du bureau de l'enquêteur correctionnel 2009–2010, p.5)
- C'est dans ce contexte que la *Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison* est fondée en 2011, pour promouvoir l'éducation en prison pour tous et à tous les niveaux et sensibiliser le public et les décideurs à son importance.





La Chaire et les objectifs de l'UNESCO

- En 2000, le Cadre d'action de Dakar (regroupant des représentants de 164 pays) reconnaît l'éducation comme un droit pour tous et comme outil de développement social. Plus spécifiquement, l'objectif 3 de l'Éducation pour tous (EPT) stipule que l'UNESCO doit :
 - *« Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante. »*
- En 2009, le Cadre d'action de Bélem est adopté par la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) et recommande d'« *assurer l'éducation des adultes en milieu carcéral à tous les niveaux appropriés* »
- En 2011, lancement officiel de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison au Cégep Marie-Victorin
- En 2022, la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison est renouvelée pour quatre (4) ans, soit jusqu'en 2026



Partenariats et associations de la Chaire

Collaboration inter chaires / inter secteurs

Réseau UNESCO

- Commission canadienne de l'UNESCO (CCUNESCO)
- Chaire UNESCO de transmission culturelle et d'empowerment chez les Premiers Peuples (UQAC)

Autres partenariats

- Ministère de l'Enseignement supérieur du Québec
- Ministère de la Sécurité publique du Québec
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
- Service correctionnel du Canada (SCC)
- Société de criminologie du Québec (SCQ)
- Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ)



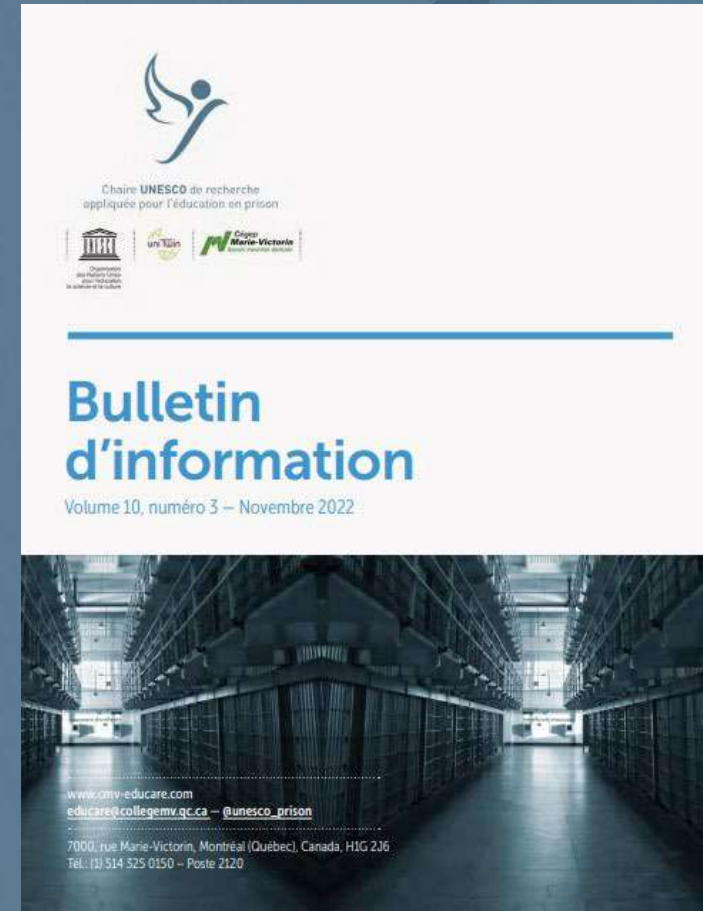
Autres partenariats actifs (2022-2023)

- UNESCO Institute for Lifelong Learning (Hamburg)
- Antigone (Italie)
- Société de criminologie du Québec
- Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ)
- Centre de recherche de formation et d'échange académique en paix sécurité et développement (CREFEAPSED), Dakar (Sénégal)
- École de Criminologie, Université de Montréal
- École de Travail social et de Criminologie, Université Laval
- Chaire Sentinelle Nord sur les relations avec les sociétés inuites, Université Laval
- SIPAR (Cambodge)



- Depuis 2012, production d'un bulletin d'information
- Revue de la littérature, portraits, contenu original
- Rayonnement de la recherche et mise en valeur des expériences des chercheurs et des apprenants
- Outil de promotion accessible en ligne sur notre site web
- 2 à 3 bulletins par année

<https://cmv-educare.com/centre-de-documentation/bulletin-electronique/>





Extrait, Portrait d'un apprenant, RODNEY SPIVEY-JONES

« L'éducation a élargi ma perspective sur le monde. Le fait de pouvoir s'arrêter dans n'importe quel espace, l'évaluer et comprendre comment y contribuer. Je n'avais aucune idée que j'apprendrais autant que je l'ai fait, que je remettrais en question ma place dans la société. Vous savez, les professeurs, ils avaient l'habitude de faire ça. Ils posent beaucoup de questions pour nous engager dans un dialogue. Et à un certain moment, j'étais moins préoccupé par le fait de trouver des solutions. Parce que plus vous apprenez, plus vous réalisez que vous ne savez rien. Je remets en question tout ce que je sais maintenant. Cela ne s'est pas produit au début, c'est venu avec le processus ».



Extrait, Portrait d'un chercheur, STEPHEN AKPABIO-KLEMENTOWSKI, (AFHEA) associate lecturer en criminologie à l'Open University :

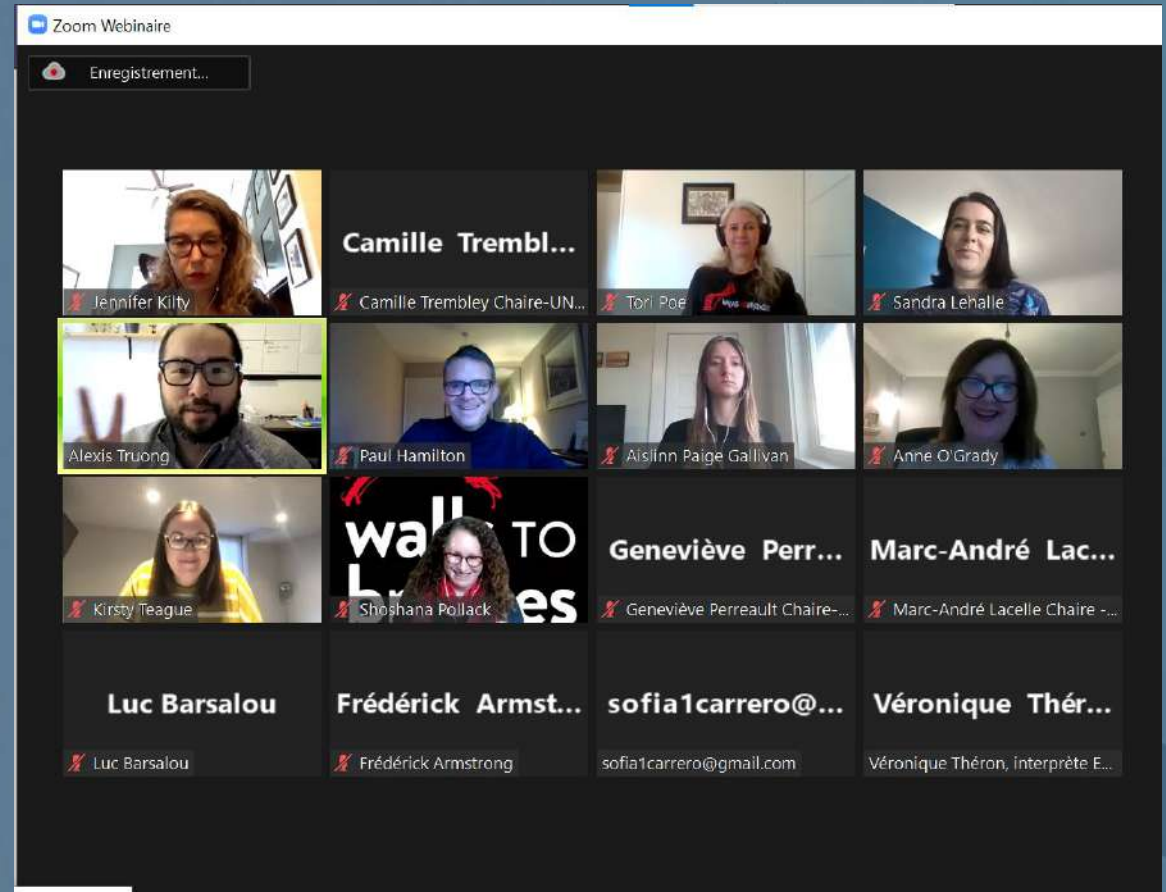
« - F.: Can you describe what education brought into your life?

- S.: Everything! Literally. I guess that's why this level of study offers so much. Because it's transformative. Because if you could transform a life like mine, on my own merit, it's a win-win for all the different parties involved.»



Activités suite : les webinaires

- Série de webinaires sur la recherche et les pratiques innovantes en prisons depuis 2019
- Chercheurs et chercheuses, praticiens et praticiennes invités à se rencontrer et partager leurs expériences
- Événement public en ligne
- Réseaux et vulgarisation de l'information



<https://www.youtube.com/@unesco-educationinprisoned9800>



Plusieurs outils de communication sont développés pour promouvoir l'événement

WEBINAIRE #3

Initiatives canadiennes pour la réinsertion communautaire autochtone

Canadian Indigenous Communities Reintegration Initiatives

UNIVERSITY OF ALBERTA

Université de Montréal

Mercredi 15 mars Inscription (gratuit)
Wednesday 15 March Registry (free)

SÉRIES DE WEBINAIRES SUR LA RECHERCHE ET LES PRATIQUES INNOVANTES EN PRISON

#3 Initiatives canadiennes pour la réinsertion communautaire autochtone (En français et anglais avec interprétation simultanée en français, anglais et espagnol)

Date et heure : 15 mars 2023, 10h-11h30 (EST)

Inscription : https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_XRnpYZ1-SgCUWaFqMnVNRw
La participation à ce webinaire est gratuite mais l'inscription est obligatoire

Table ronde présentée par l'Université de Montréal et l'Université d'Alberta - Augustana Campus

Résumé du webinaire

Ce webinaire donne la parole à deux chercheurs, Mylène Jaccoud, professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et Justin C. Tetrault, professeur adjoint de sociologie et d'études autochtones de l'Université d'Alberta, à partager avec le public les enjeux, constats et perspectives concernant les initiatives et les programmes carcéraux de réinsertion sociale et communautaire autochtone au Canada. En s'articulant autour d'une réflexion sur les pratiques d'institutions canadiennes et la conception autochtone de l'éducation, les panélistes interrogeront ces programmes en fonction de leur pertinence pour les Autochtones incarcérés au Canada. Ils diffuseront également leurs recherches récentes en collaboration avec des groupes de recherches multidisciplinaires allochtones et autochtones.

Programme

Mot de bienvenu
Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison

Modération
Frédéric Armstrong, Cotitulaire de la Chaire UNESCO de recherches appliquées pour l'éducation en prison

Présentation et discussion
Mylène Jaccoud, Professeur titulaire à l'École de criminologie et chercheur associé au Centre de droit public de l'Université de Montréal.

Justin C. Tetrault, Professeur adjoint de sociologie et études autochtones, études sur le droit, la criminalité et la justice, Université de l'Alberta, Campus Augustana et Prison Project de l'Université de l'Alberta.



➤ Sens et effets de l'éducation

➤ Projet Continuité

➤ Phase exploratoire Nunavik

➤ Projet Pont de glace

➤ Projet Portage

➤ Projet Sénégal (phase 2)

➤ Projet Cambodge SIPAR

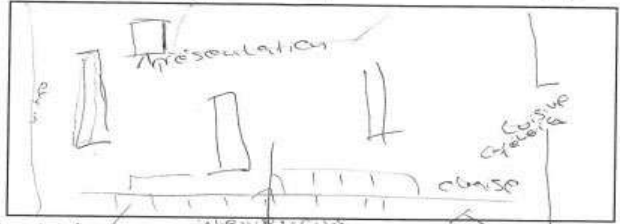
Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison Projet The Truman Show

Grille d'exploration de la formation *The Truman Show* à Portage

1. Espaces

a. Espace souper :

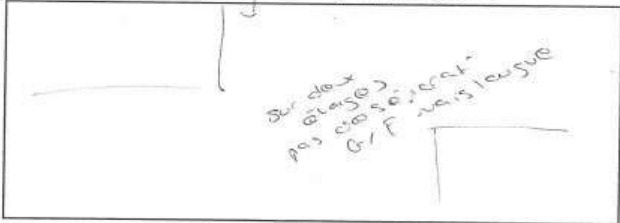
i. Plan : souper - espace masculin (cépale G/F)



ii. Déroulement et séquences :

b. Espace visionnement et discussion :

i. Plan :



2. Séquences

a. Arrivée : Entrée intervenants puis ~~à l'espace~~ à l'espace des éducateurs (collaborat° plus av-clair avec participants à éduquer)

b. Souper : peu d'interaction → grande séparation des tables car covid

c. Profil des participants :

Sexe	Âge	Ethnoculturel	Langue parlée
m. l. b. + l. l. b. garçon	14-16 ans	+ masculins blancs (milieu socio-éco?)	Fr ou québécois

d. Visionnement

- très calme

- une seule du même individu (le plus âgé)

- petite conversation du type (comme d'habitude souper générale)

The Truman Show Grille d'exploration



Projet Sens et effets de l'éducation



Collaborer avec des personnes ex-détenues: un soutien précieux pour une recherche sur l'éducation en prison

Lyne Bisson et Frédérick Armstrong

Cégep Marie-Victorin – Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison

Colloque de l'ARC dans le cadre du 89^e Congrès de l'ACFAS, en ligne, 9 mai 2022

1. Résumé

Huit personnes ex-détenues participent à notre recherche qualitative sur le sens et les effets de l'éducation en prison en tant qu'« experts et expertes » du terrain. Le projet n'est pas terminé, mais on constate déjà les effets bénéfiques de ces échanges tant sur le plan méthodologique et épistémique qu'en termes d'*empowerment* pour les personnes expertes-terrain.

2. Contexte

- Recherche qualitative sur le sens et les effets de la participation à des programmes d'éducation en prison tels que perçus par les personnes apprenantes incarcérées
- Innovation sociale: en collaboration avec des partenaires
- Cinq (5) prisons provinciales et 40 entretiens
- En cours de réalisation – fin prévue 2023

3. Explication de la démarche

Principe: Le savoir expérientiel de ces personnes constitue une source de connaissance importante pour l'équipe de recherche. Cette méthode de recherche met la démarche de personnes marginalisées au cœur du projet en valorisant leur expérience.

- Recrutement de 8 personnes de divers profils à l'aide d'organismes partenaires
- Des « experts terrains »: une démarche d'*empowerment* et de reconnaissance de la diversité des connaissances
- Quatre (4) rencontres individuelles tout au long du projet



4. Résultats préliminaires

- Les personnes « expertes terrain » ont accepté de participer au projet pour contribuer à l'amélioration des conditions de détention, améliorer l'offre d'éducation et faire avancer les connaissances.
- Les rencontres offrent un point de vue inédit sur l'objet d'étude.

Apports de cette collaboration

- Compréhension accrue de la réalité des sujets de l'étude
- Confirmation des attitudes à adopter avec une population privée de liberté et habituée aux « interrogatoires » : écoute active et bienveillante, considération comme apprenantes et non comme détenues, valorisation de la valeur de leur contribution au projet
- Bonification du processus de recrutement
- Amélioration de schéma d'entretien
- Préparation de l'équipe à recueillir des récits de vie difficiles
- Corroboration de plusieurs éléments présents dans la littérature
- Clarification des thèmes pour l'analyse des données
- Identification de défis potentiels
 - Méfiance des personnes détenues à notre égard
 - Confusion entre les programmes d'éducation et le programme correctionnel
 - Absence de distinction claire entre l'expérience fédérale et provinciale

Limites et biais potentiels

La méthode de sélection induit deux biais:

- La majorité des personnes qui ont accepté de participer désiraient partager *leurs* réussites et l'impact positif de l'éducation en prison sur leur parcours à elles. Bref, il peut y avoir un *biais de sélection*
- Recrutement plus difficile des personnes pour qui l'expérience a été plus négative ou moins significative

Limites:

- Le terme « expert terrain » pourrait paraître exagéré, mais nous assumons son caractère politique et normatif
- Maintenir le contact pour les prochaines étapes sera difficile



5. Conclusion

La collaboration avec des personnes qui ont une connaissance expérientielle d'un objet d'étude est judicieuse tant pour les chercheurs que pour les expertes terrain.

L'équipe de recherche bénéficie du savoir des « experts et expertes » dans l'élaboration de ses outils de collecte et d'analyse. Les experts et les expertes retirent, quant à elles, un sentiment de fierté et apprécient qu'on leur donne du pouvoir en participant à l'amélioration des services d'éducation en prison. Ces personnes ont aussi insisté pour que la voix des personnes incarcérées soient entendues.

Nous croyons que cette démarche pourrait être pertinente dans d'autres contextes, particulièrement avec des populations marginalisées ou vulnérables. La recherche elle-même s'en trouverait enrichie, alors même que la voix de populations trop souvent ignorées seraient reconnue et valorisée.

6. Remerciements et contact

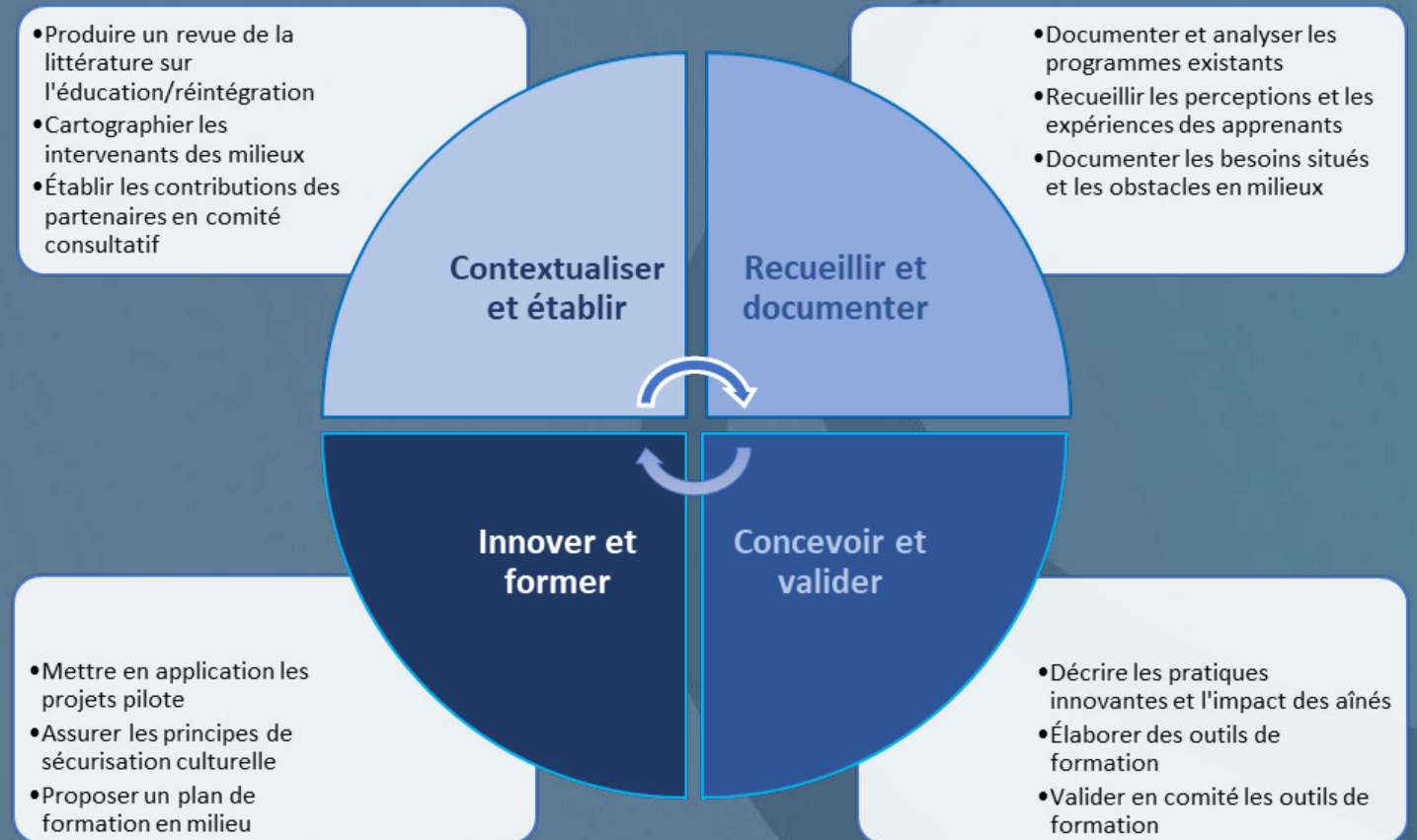
Nous tenons à remercier les personnes expertes-terrain, les organismes qui nous ont aidé à les recruter, le CRNSG et l'ARC.

lyne.bisson@collegemv.qc.ca
frederick.armstrong@collegemv.qc.ca
<https://www.cmv-educare.com/>



Projet *Continuité* des services d'éducation aux Premières Nations et aux Inuits

- Cette recherche-action se concentre sur les programmes d'éducation destinés aux Premiers Peuples pour voir s'ils répondent aux besoins des usagers ; s'ils favorisent la réinsertion socioprofessionnelle et s'ils sont cohérents avec les principes de sécurisation culturelle.
- Nous proposons de recenser les programmes et initiatives pour favoriser l'apprentissage des Premiers Peuples en contexte carcéral/postcarcéral au Québec.
- Ce projet intègre les points de vue des intervenants et des Premiers Peuples pour élaborer un modèle d'innovation sociale .



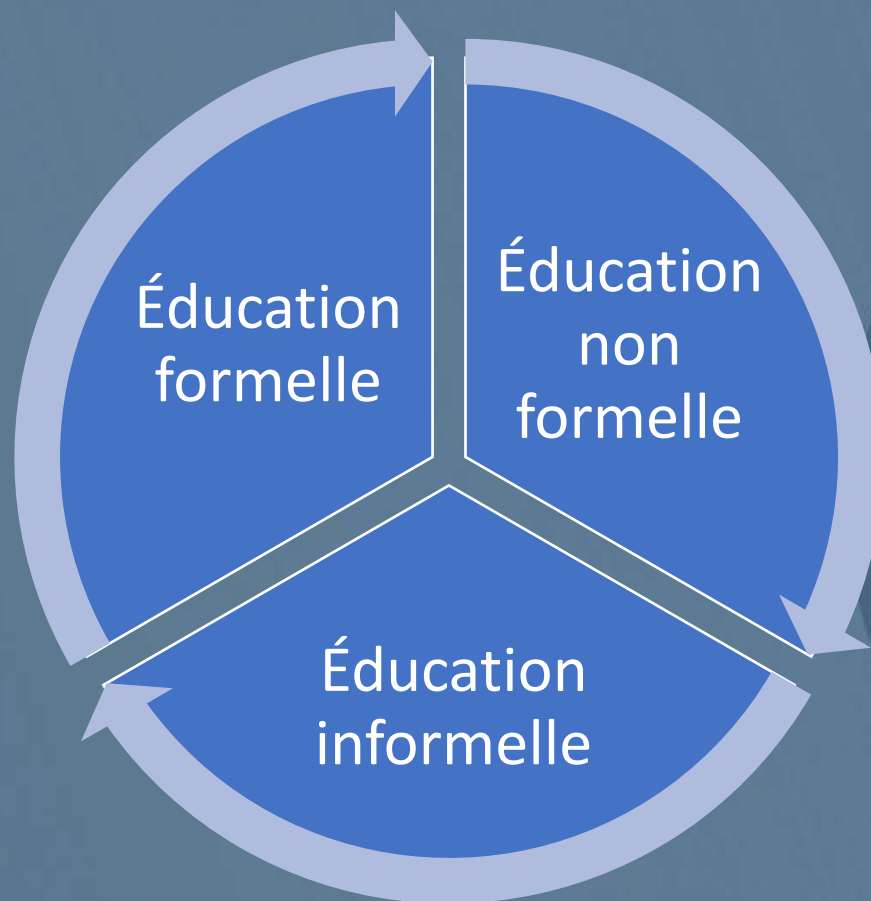
Pourquoi l'éducation en prison au Canada selon le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC, 2018-2019) ?

1. La participation à des programmes d'éducation diminue l'inconduite en établissement (l'inconduite violente).
2. La participation à des programmes d'éducation, de formation professionnelle ou d'apprentissage réduit le récidivisme.
3. Une éducation supérieure a une plus grande incidence sur le récidivisme.
4. Les délinquants qui participent à un programme d'éducation/formation sont plus susceptibles de trouver un emploi.
5. Les délinquants employés à CORCAN sont plus susceptibles d'avoir une mise en liberté anticipée (semi-liberté).
6. Les participants à un programme d'éducation ont signalé une amélioration des relations avec leur famille.
7. Les enfants de délinquants qui participent à un programme d'éducation étaient plus motivés dans leurs propres études.

• Source : [Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel 2018-2019 - Bureau de l'enquêteur correctionnel \(oci-bec.gc.ca\)](https://oci-bec.gc.ca)



Typologie de l'éducation en prison





1. **L'éducation formelle** comprend les formations qui mènent à l'obtention de diplômes ou de certificats reconnus par une institution gouvernementale.
2. **L'éducation non formelle** désigne les programmes d'apprentissage structurés autour d'objectifs précis sans mener à un diplôme ou une reconnaissance institutionnelle particulière.
3. **L'éducation informelle** désigne l'ensemble des apprentissages qu'on peut faire dans le cadre d'activités, comme le travail ou des activités culturelles, qui n'ont pas d'objectifs d'apprentissage explicites.



- Éducation non formelle et informelle peut être liée aux dimensions de réinsertion sociale, de reconstruction identitaire (Autochtones) ou de facette de l'employabilité.
- Le lien entre les compétences visées en éducation formelle et non formelle sont utiles à la réinsertion sociale des personnes judiciairisées.
 - Justification - l'éducation fait partie des solutions pour contrer le crime, l'abus de drogues et la pauvreté (Steurer, 2015).
 - Justification- l'éducation en milieu carcéral contribue à interrompre le cycle de récidivisme et de chômage (Steurer, 2015).
 - En 2014, la Rand Corporation énonce que : "La formation en milieu correctionnel s'avère efficace pour réduire les risques de récidives chez les adultes et probablement aussi efficace pour aider les détenus à se trouver un emploi après leur détention."
- Rendement de l'éducation pour l'économie : "Pour chaque dollar dépensé pour l'éducation, on épargne 5\$ en coûts de réincarcération futurs"

Steurer, S. J. (2015) https://cmv-educare.com/wpcontent/uploads/2011/06/PowerPoint_J.Steurer.pdf

Points de comparaison avec les pratiques carcérales québécoises et canadiennes

1. Nous proposons ici une typologie des modèles carcéraux
2. Définition de « typologie » :
 - Modèle abstraits qui rassemble des éléments, des traits, des processus ou des modes de fonctionnement similaire et qui permet d'établir des comparaisons formelles dans le temps et l'espace et une classification des pratiques et des logiques sociétales.
3. Nous comptons comparer et nous projeter dans d'autres logiques nationales afin d'évaluer nos propres pratiques nationales et provinciales d'éducation en prison.

Typologie explorée

1. France

- Modèle similaire plus politisé : Amérique du Sud

2. États-Unis

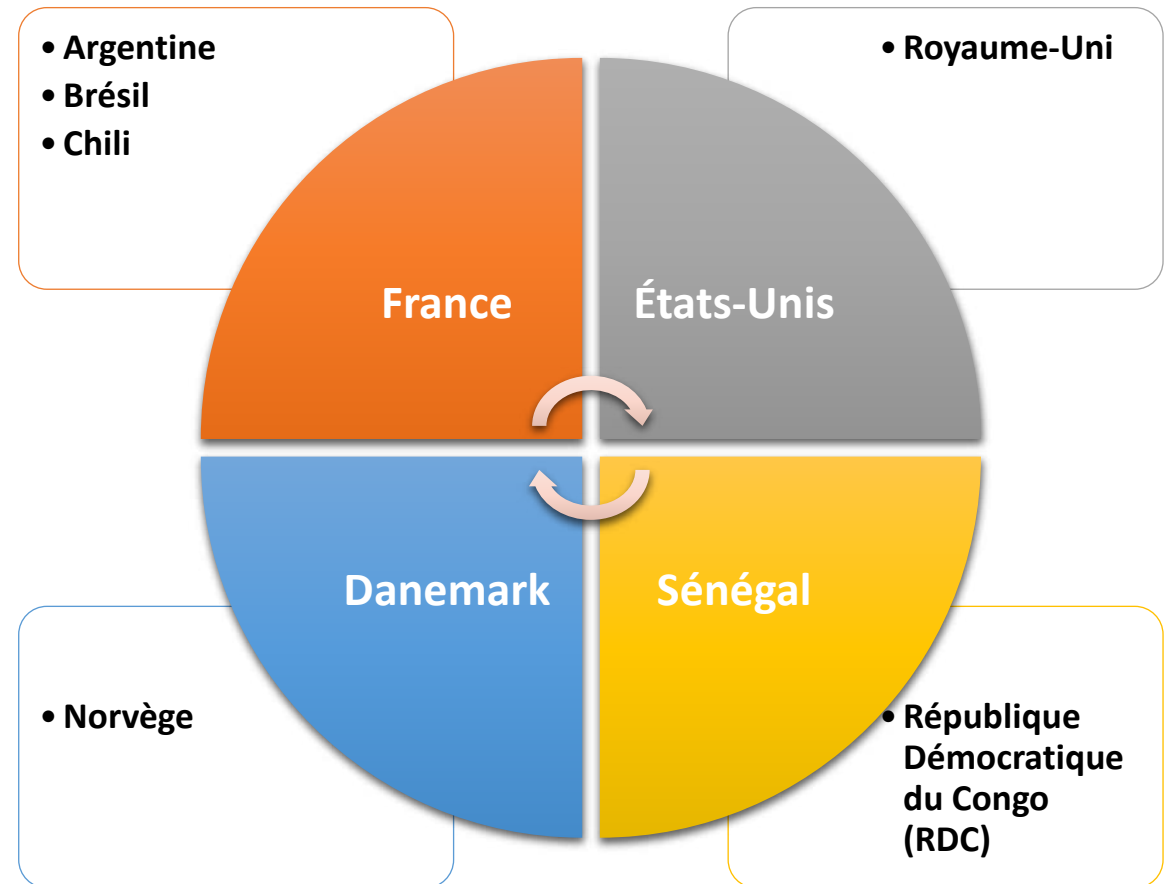
- Modèle similaire plus ouvert et fonctionnel : Royaume-Uni

3. Danemark

- Modèle similaire (Norvège) et un en devenir (Royaume-Uni)

4. Sénégal

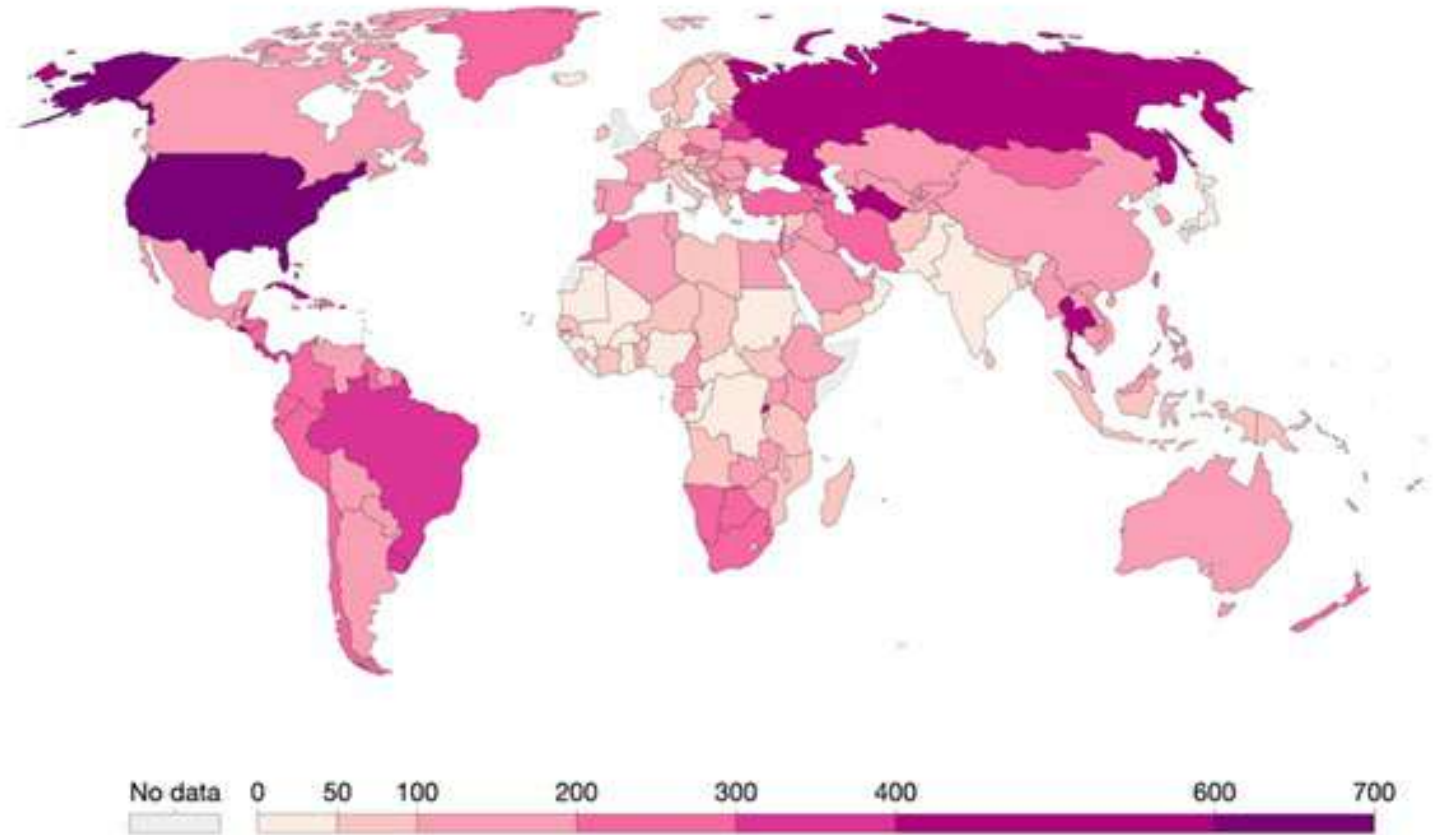
- Modèle similaire en développement : République Démocratique du Congo (RDC)



Taux d'incarcération par pays

Prison population rate

Prison population rates are measured as the number of prisoners per 100,000 people in a population. Shown is data for 2018 or the latest available data before 2018.



Source: World Prison Brief (2018)

CC BY

<https://knowledge.skema-bs.fr/systeme-carceral-americaain-business-enfermement/>



- Indice de développement humain : **0,92 (16/188)**
- Indice d'homicide : **1,8 / 100 000**
- Taux d'incarcération : **104 / 100 000**
- Taux d'occupation : **104 %**
 - Nombre : **38 570** détenus
- Femmes incarcérées : **9 %**
- Mineurs incarcérés : **2 %**
 - Source : [Canada : les prisons en 2021 \(prison-insider.com\)](https://prison-insider.com)



<https://policyoptions.irpp.org/magazines/january-2020/despite-soaring-indigenous-incarceration-minimum-sentencing-persists/>



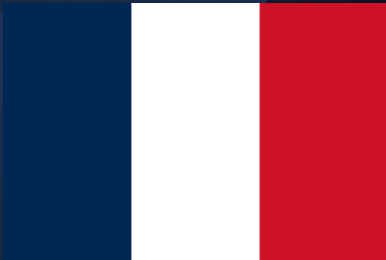
France. État des lieux

- Indice de développement humain : **0,901 (26/188)**
- Indice d'homicide : **1,2 / 100 000**
- Taux d'incarcération : **102 / 100 000**
- Taux d'occupation : **114 %**
 - Nombre : **69 448** détenus
- Femmes incarcérées : **4,2 %**
- Mineurs incarcérés : **0,9 %**
 - Source : <https://www.prison-insider.com/fichepays/france-2022>



https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/01/30/prisons-francaises-la-surpopulation-a-l-origine-de-conditions-de-detention-contraires-aux-droits-de-l-homme_6027817_3224.html

Le modèle français



Standardisation des pratiques et variations locales

- Uniformisation des normes/ressources

Problèmes de surpopulation

- souvent 4 prisonniers par cellule

Surreprésentation des catégories ouvrier + immigrant

- Problématique de la **radicalisation**

Maillages avec les milieux communautaires

- Société civile, milieux communautaires

Surpopulation

- « La Cour européenne des droits de l’homme a condamné la France à 17 reprises. (...) »
- La Cour enjoint les autorités françaises à “mettre fin au problème de la surpopulation dans les prisons et aux conditions de détention **dégradantes**” (...) »
- Elle pointe un “**problème structurel**” et formule des recommandations pour y mettre un terme. »
 - Prison Insider. « France ».



France : énoncé de mission autour de l'éducation



Source : CAPA presse

- « dans le cadre du contexte carcéral, l'accès à l'éducation est entendu comme :
- « [...] un droit de l'homme et une condition préalable indispensable non seulement pour l'adaptation des hommes et des femmes aux transformations rapides de la société mais aussi pour leur permettre de profiter pleinement de leur capacité à façonner leur propre existence et à jouer un rôle [...] dans le progrès social, économique et culturel »
 - (Éducation des adultes et développement communautaire Conseil de l'Europe, 1987, projet n°9). »

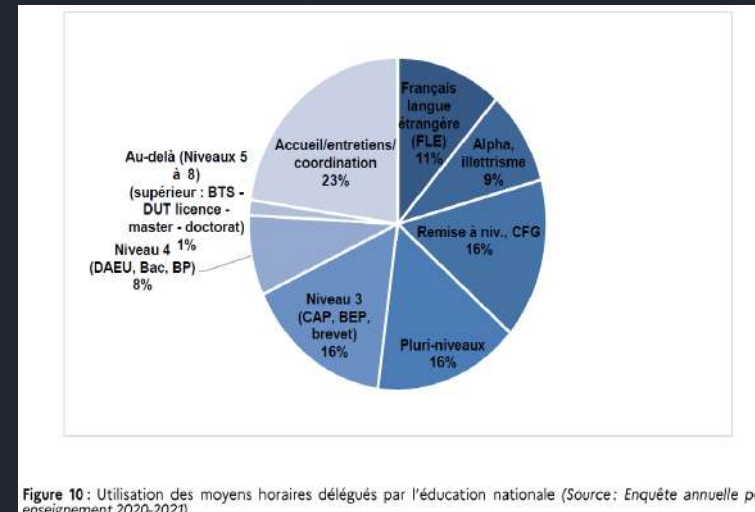


Figure 10 : Utilisation des moyens horaires délégués par l'éducation nationale (Source : Enquête annuelle pôle enseignement 2020-2021)

Convention entre le ministère de la Justice et de l'Éducation nationale, 2019

- Préambule
- « Le droit à l'éducation constitue un **droit fondamental et universel**, affirmé aussi bien par le droit international que par la législation française.
- Ce droit doit s'exercer de la même façon pour les personnes privées de liberté que pour tout autre citoyen. Le Conseil de l'Europe soutient ainsi que « l'éducation en prison devrait être **analogue** à celle dispensée dans le monde extérieur pour des catégories d'âges correspondantes, et les possibilités d'éducation devraient être les plus larges possibles » (R.89).
- Le code de l'éducation précise que l'éducation est la **première priorité nationale** et fixe les grandes orientations, en particulier le droit pour chacun à une éducation permettant de **développer sa personnalité, restaurer l'estime de soi, élever son niveau de formation initiale et continue, s'insérer dans la vie sociale et professionnelle et exercer sa citoyenneté.**
- Le code de procédure pénale rappelle que le régime d'exécution de la peine de privation de liberté concilie la protection de la société, la sanction du condamné et les intérêts de la victime avec la nécessité de préparer l'insertion ou la réinsertion de la personne détenue afin de lui permettre de mener une vie **responsable** et de **prévenir** la commission de nouvelles infractions. **L'enseignement est un outil essentiel de cette réinsertion.** »



- « Défini comme le droit pour chacun de « *développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation [...], de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté* » (article L. 111-1 du code de l'Éducation), l'enseignement est censé constituer, en prison, un axe essentiel du projet d'exécution de peine et de la préparation de la sortie. En effet, « *le droit à l'éducation constitue un droit fondamental qui doit s'exercer de la même façon pour les personnes privées de liberté que pour tout autre citoyen* », précise la circulaire d'orientation du 9 mars 2020. L'enseignement en détention doit s'adresser « *en priorité aux plus jeunes (mineurs et jeunes adultes) et aux adultes sans qualification, ni diplôme, notamment les illettrés et les non-francophones* ».
- Observatoire international des prisons (OIP) (2021). L'enseignement. Dans : Observatoire international des prisons (OIP), *Le guide du prisonnier* (pp. 240-248). Paris: La Découverte.

De la conception officielle...



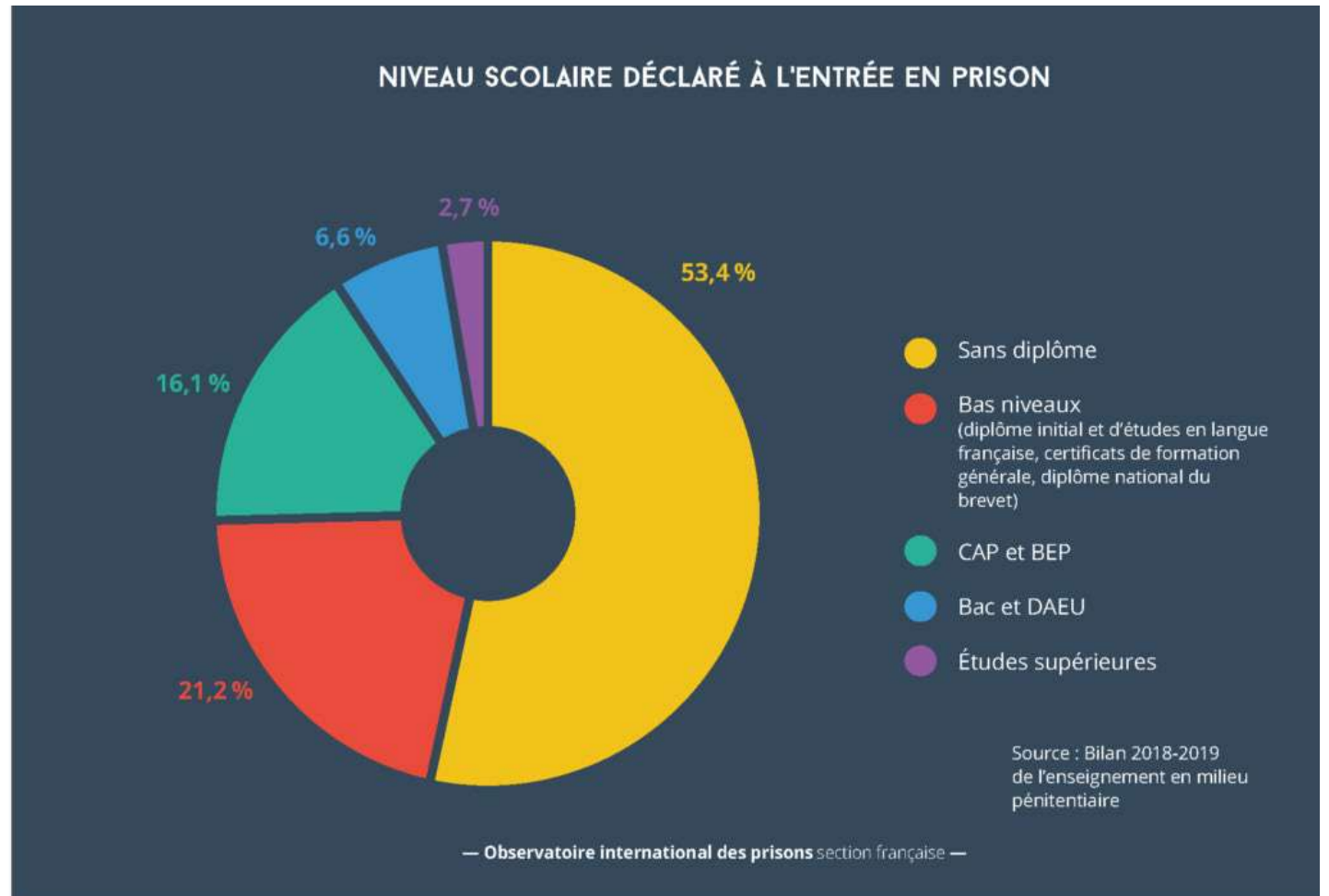
- « Mais en pratique, les ressources ne permettent même pas de répondre aux besoins de ces derniers :
- une enquête réalisée par la direction de l'administration pénitentiaire fin 2017 montre que seul un cinquième (21,7 %) de la population carcérale française était scolarisé (Bilan annuel de l'enseignement en milieu pénitentiaire 2017-2018).
- Ce faible taux s'explique en partie par **un manque de moyens matériels et surtout humains** :
- on compte en moyenne **un enseignant pour plus de 130** personnes détenues, alors que l'illettrisme touche près d'un quart d'entre elles (23,3 %), que près de la moitié (43,9 %) n'a aucun diplôme et que seuls 9 % disposaient d'un niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat.»
 - Observatoire international des prisons (OIP) (2021). L'enseignement. Dans : Observatoire international des prisons (OIP), *Le guide du prisonnier* (pp. 240-248). Paris: La Découverte.

À la réalité rencontrée.

Contradictions institutionnelles pour l'éducation en prison

- « Toutefois, si l'éducation et la formation apparaissent comme des droits, leur application reste soumise à de nombreuses conditions et est subordonnée aux questions de sûreté. L'article D. 450 du Code de procédure pénale précise ainsi : « *Toutes facilités compatibles avec les exigences de la discipline et de la sécurité [termes mis en évidence par nous] doivent être données à cet effet aux détenus aptes à profiter d'un enseignement scolaire et professionnel et, en particulier, aux plus jeunes et aux moins instruits.* » De plus, l'organisation de l'enseignement et l'autorisation de suivre des cours sont soumises à la tutelle du directeur d'établissement. Par conséquent, ce qui est instauré, décrété comme un droit, est souvent considéré comme un privilège (qui peut alors être supprimé en cas de conflits par exemple). »
 - **Salane, F.** (2011). VIII - Faire des études en prison: Logique sécuritaire contre logique scolaire. Dans : Georges Benguigui éd., *Prisons sous tensions* (pp. 249-275). Nîmes: Champ social.
<https://doi.org/10.3917/chaso.bengu.2011.01.0249>

Éducation des détenus à l'entrée



Source : [Enseigner et apprendre malgré la prison – Observatoire International des Prisons \(oip.org\)](#)



L'éducation non formelle : les activités de karting à Fresne

- « La préparation à la réinsertion peut aussi passer par des **activités culturelles et artistiques**. Celles-ci sont organisées par le ministère de la culture signataire d'une convention avec le ministère de la justice, les collectivités locales et les établissements culturels (...) Dans certaines prisons, la configuration des lieux ou le surpeuplement limitent cependant l'accès aux activités. Des exigences de sécurité (nombre limité de places par activité, manque de surveillants, etc.) peuvent aussi être un obstacle. »
 - Source : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/269815-reinsertion-des-detenus-les-missions-de-la-penitentiaire-les-spip>



Les enseignants

- Ils sont **640** à enseigner en milieu carcéral en France.
 - Description du travail d'enseignant : **adaptation, individualisation et relationnel.**
- On met l'accent sur l'illettrisme étant donné la clientèle cible.
- Frictions institutionnelles : protestation sociale des enseignants qui ne prennent plus de statistiques depuis mars 2020.

Source : <https://www.ouest-france.fr/societe/prison/reportage-en-prison-la-prof-doit-s-adapter-a-ploemeur-elle-enseigne-aux-detenus-1f8077d2-5eaa-11ed-be29-537312e67f82>



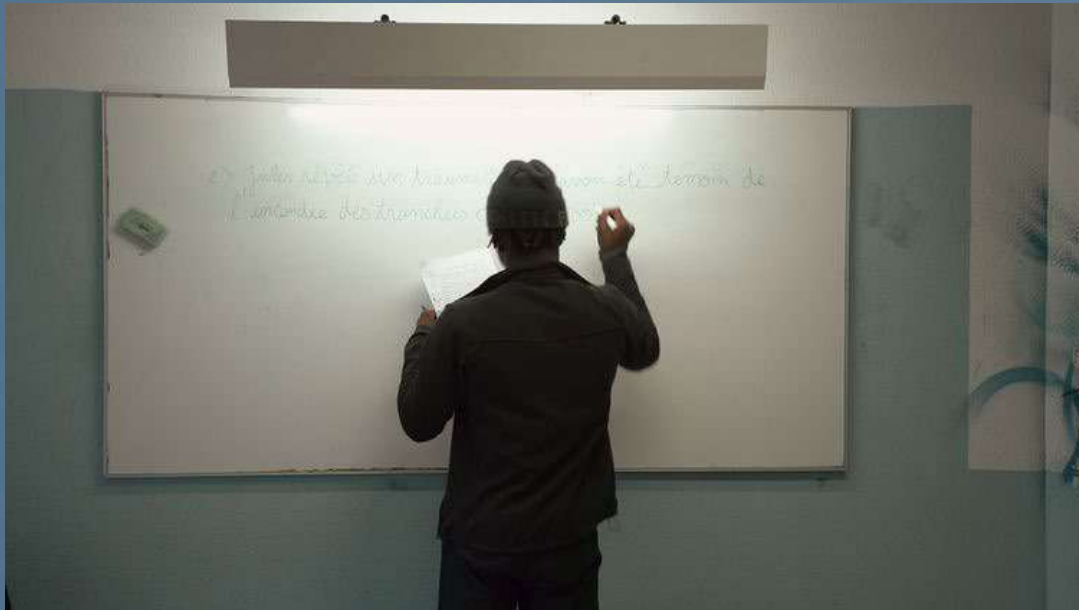
Crédits : Vincent Mouchel, Ouest-France

Valorisation de l'écriture pour contrer l'illettrisme

- Concours « Au-delà des lignes », 8^e éd. (avec fondation privée M6)
 - Rencontre avec des auteurs, plus de 80 participants.
- « La réinsertion des personnes détenues est au cœur des préoccupations de la Fondation M6, qui a fait le choix de s'engager dans la lutte contre la récidive et la réhabilitation des personnes détenues en contribuant à la préparation de leur sortie. »
 - - “Bilan annuel de l'enseignement en milieu pénitentiaire, 2020-2021”.
- Goncourt des détenus
 - [Prix Goncourt des détenus : "Les rendre actifs et acteurs d'une sélection" \(radiofrance.fr\)](https://www.radiofrance.fr/concours-goncourt-des-detenus)



Le modèle français, un documentaire (mars 2023)



– 193 Il y a 1 mois

Ce volet de l'incarcération est essentiel. Faire en sorte que le détenu sorte de prison meilleur que ce qu'il était à son entrée pour éviter qu'il ne récidive et pour qu'il puisse enfin s'insérer dans la société, grâce à l'instruction, l'éducation, l'accès au savoir.

Le travail de ces enseignants est un investissement utile, indispensable même.

👍 Aimer 7 ↩ Répondre ↶ Partager

🚩 Signaler

– Mouloud5599 Il y a 1 mois

En France nous faisons beaucoup d'efforts et dépensons beaucoup d'argent pour le bien être des prisonniers.

C'est bien, je suis d'accord pour qu'un tueur en série, un braqueur, un preneur d'otage, un violeur, un terroriste, puisse s'éduquer en prison et se réinsérer dans la société.

Mais il ne faut pas oublier les français "d'en bas" qui vivent en banlieue dans des taudis, qui se nourrissent au Resto du Cœur, et qui souffrent en silence.

👍 Aimer 7 ↩ Répondre ↶ Partager

🚩 Signaler

- L'école en prison permet de restaurer la **confiance en soi** des détenus.
 - Source tirée d'un documentaire de 2023 : https://www.francetvinfo.fr/societe/prisons/ecole-en-prison-plus-que-les-diplomes-l-important-est-de-restaurer-la-confiance-en-soi-des-detenus-confie-la-realisatrice-d-un-documentaire_5710433.html
- Les enseignants français reçoivent une formation spécifique à la fois pour enseigner aux troubles d'apprentissage durables ou en milieu carcéral.
 - Source : https://www.francetvinfo.fr/societe/prisons/ecole-en-prison-plus-que-les-diplomes-l-important-est-de-restaurer-la-confiance-en-soi-des-detenus-confie-la-realisatrice-d-un-documentaire_5710433.html



Les études supérieures

- On offre « un accompagnement aux démarches d'inscription et d'un tutorat. »
- « les personnes travaillent essentiellement en cellule, de façon autonome » (...)
- sans accès autorisé à Internet, [elles] dépendent de tiers pour accéder aux cours. »
- Source : [Enseigner et apprendre malgré la prison – Observatoire International des Prisons \(oip.org\)](#)

A person is sitting on a bed, reading a book. The person is wearing a dark jacket and is holding the book open. The background is a plain wall. The lighting is soft, and the overall tone is somewhat somber.

Témoignage d'une détenue

- « Quand je suis arrivée à Roanne, je me suis inscrite pour passer le DAEU [diplôme d'accès aux études universitaires].
- J'ai fourni les quelques documents qu'on m'a demandés et ensuite rien, aucun cours ne m'a été proposé, il fallait que je me débrouille seule, sans savoir ce que je devais passer.
- Ça m'a dégoûtée et j'ai tout laissé tomber. »
- Source : [Enseigner et apprendre malgré la prison – Observatoire International des Prisons \(oip.org\)](#)

Le modèle français : quelques constats

On observe dans le système français :

1. un manque de professeurs,
2. un manque de locaux, [manque de places]
3. une liste d'attentes importante pour tous les types de cours,
4. solution : cours de délestage une fois de temps en temps pour rappeler le fait qu'ils sont sur une liste d'attente,
5. autre difficulté rencontrée : certains établissements concentrent les non-francophones, cela rend les choses plus difficiles,
6. finalement, ceux qui voudraient poursuivre leurs études sont défavorisés,

Il existe un collectif sur le **manque d'internet en prison** "InternetEnPrison", dépôt de pétitions.

- Selon un rapport du sénat de 2020, on parle notamment de **"double peine"**

• Source : <https://www.senat.fr/rap/r19-711/r19-7111.pdf>

- « Par ailleurs, la possibilité pour les personnes détenues de suivre un enseignement à distance paraît décliner considérablement – le nombre de personnes bénéficiant d’un tel enseignement ayant baissé de plus de 60 % en dix ans.
- En effet, le passage progressif au tout numérique et l’impossibilité d’accéder à Internet en prison font que les personnes incarcérées sont bien souvent exclues de ces dispositifs.
- À tel point que si la précédente circulaire d’orientation sur l’enseignement en milieu pénitentiaire, datée de 2011, prévoyait et soutenait le déploiement de l’enseignement par correspondance, la circulaire actualisée en 2020 n’y fait plus mention.
- Signe d’une reconnaissance de l’incompatibilité de cette offre en prison, et plus largement de l’incapacité pour l’institution carcérale de s’insérer pleinement dans le XXI^e siècle.»
 - Source : Observatoire international des prisons (OIP) (2021). L’enseignement. Dans : Observatoire international des prisons (OIP), *Le guide du prisonnier* (pp. 240-248). Paris: La Découverte.

Une tendance observée...

Logique sécuritaire et logique scolaire en France

- « l'administration pénitentiaire se montre très ambivalente par rapport aux études : si l'investissement scolaire des personnes détenues est officiellement valorisé dans le discours de l'administration, il doit répondre à des critères précis et se trouve alors étroitement encadré. C'est d'autant plus vrai pour les « détenus-étudiants », qui étudient à un niveau scolaire qui ne fait pas partie des objectifs prioritaires pour les institutions scolaire et carcérale. Les études, alors qu'elles devraient être un moyen de réadaptation et d'autonomie, se révèlent des moyens de pression pour faire du « détenu-étudiant » un « bon détenu ». Les personnels pénitentiaires savent user de sanctions diverses, la plupart du temps informelles, ou au contraire de privilèges, pour contenir ou valoriser une attitude de contestation ou de collaboration.
- Les détenus se trouvent par ailleurs pris au piège de cette injonction paradoxale qui leur demande de se prendre en main sans leur en donner les moyens, et en les sanctionnant s'ils le font en ne respectant pas les règles tacites. La logique sécuritaire prime alors toujours sur la logique scolaire, limitant en cela la politique en faveur du développement de l'école en prison. »
 - **Salane, F.** (2013). Les études en prison : les paradoxes de l'institution carcérale. *Connexions*, 99, 45-58. <https://doi.org/10.3917/cnx.099.0045>



États-Unis. État des lieux

- Indice de développement humain : **0,926 (17/188)**
- Indice d'homicide : **5 / 100 000**
- Taux d'incarcération : **639 / 100 000**
- Taux d'occupation : **100 %**
 - Nombre : **2 094 000** détenus
- Femmes incarcérées : **9,8 %**
- Mineurs incarcérés : **0,2 %**
 - Source : <https://www.prison-insider.com/fichepays/etats-unis-d-amerique-2021>



<https://www.businessinsider.com/america-prison-system-abolish-redesign-rehabilitation-justice-incarceration-2020-10>

Le modèle états-unien



Situation économique, politique, sociale et culturelle d'exception

1. Inégalités sociales extrêmes
2. Politiques de répression policière sévère
3. Société racisée et issue de la culture de la ségrégation
4. Culture et société violente

Des inégalités sociales fortes

Milliardaires vs population pauvre

Mécanisme idéologique de compétition et d'individualisme exacerbé

Contexte de prisons privées

Politiques de répression et incarcération de masse

Paiement pour sortie de prison comme prévenu

« 3 strikes »

« Zero Tolerance »

« Tough on Crime » etc.

Une société racisée

Processus de domination sociale de certaines minorités

(afro-descendantes, latino-américaines, etc.)

Forte surreprésentation des afro-descendants

Statistiques : homme blanc de 18 ans, quels sont ses risques de faire de la prison dans sa vie : 1/25, 1/5, 1/3

Culture et société violente

Valorisation et « sacralisation »

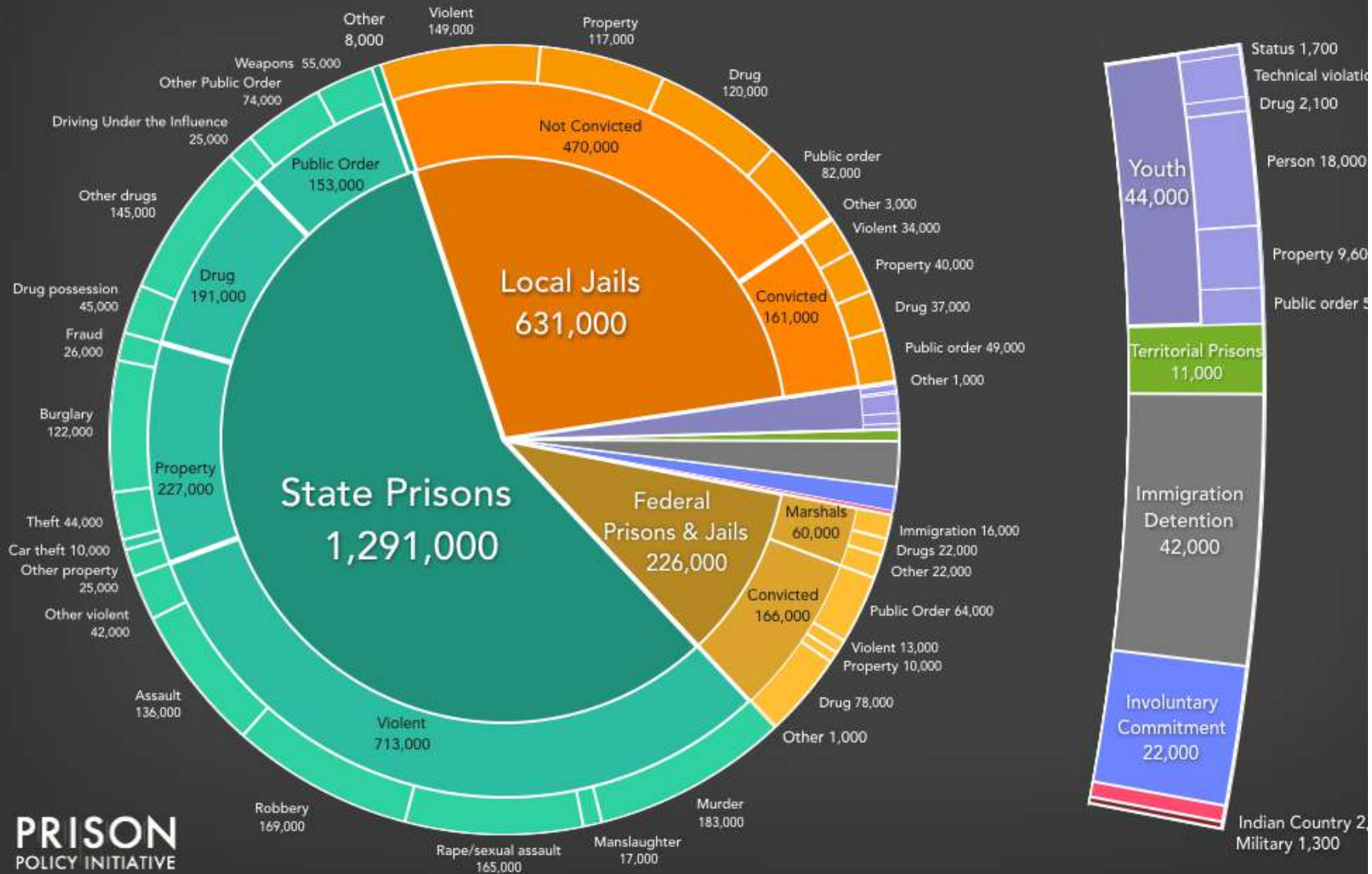
Accès facile et politiques minimalistes

Valorisation de la déviance comme moteur d'innovation sociale

Conflits socioéconomiques non résorbés, etc.

How many people are locked up in the United States?

The U.S. locks up more people per capita than any other nation, at the staggering rate of 698 per 100,000 residents. But to end mass incarceration, we must first consider *where* and *why* 2.3 million people are confined nationwide.



États-Unis : incarcération de masse

PRISON
POLICY INITIATIVE

Sources and data notes: See <https://www.prisonpolicy.org/reports/pie2020.html>



Les niveaux de diplomation des apprenants en prison

- 32 % possèdent un diplôme de niveau secondaire

<https://www.degreechoices.com/blog/prison-education-usa/>

- En 2008 sur plus de 2 millions d'individus, seulement 14,4 % des détenus qui détenaient une éducation postsecondaire comparativement à la moyenne américaine qui est de 51 % de la population

Source : Bozick/Steele/Davis/Turner (2018)
<https://doi.org/10.1007/s11292-018-9334-6>



BOP: Education



Portrait des potentiels apprenants

- 60 % des détenus sont des **analphabètes complets** et 70 % ne peuvent lire qu'au niveau de la 4^e année.
 - 66% des élèves qui ne savent pas lire en 4^e année vont soit sur l'aide social ou en prison (importance de la prévention et de l'approche globale).
- Les difficultés cognitives et de communication engendrent des séjours prolongés en prison et augmentent les risques pour que les sentences soient plus dures et les risques d'abus de la part des institutions carcérales.
 - Les difficultés cognitives auto-déclarées se retrouvent davantage dans les “jails” que dans les prisons (courtes sentences).
 - Source : <https://theconversation.com/us-prisons-hold-more-than-550-000-people-with-intellectual-disabilities-they-face-exploitation-harsh-treatment-158407>

Nearly 1 in 4 prisoners has a cognitive disability

Cognitive disability describes medical conditions that affect mental tasks such as problem-solving, reading and paying attention.

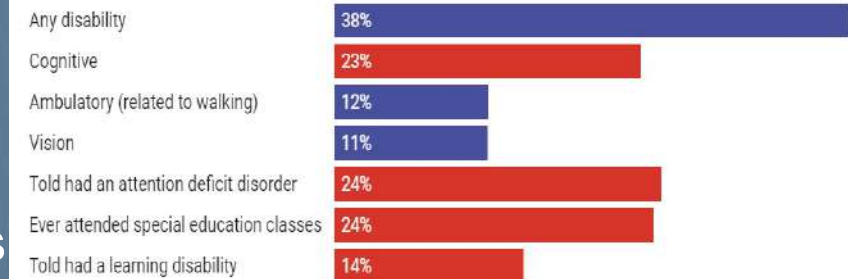


Chart: The Conversation CC-BY-ND • Source: Bureau of Justice Statistics • [Get the data](#)



Profil éducatif des détenus aux États-Unis

- Des études ont démontré que 39 % des prisonniers avaient un profil d'éducation inférieur à leurs parents
 - Haigler *et al.* (1994)
- 33 % des personnes détenues n'avaient pas sa 10^e année d'étude aux États-Unis.
 - Tewksbury et Stengel (2006)

Most popular certificate programs

Here are some of the most popular certificate programs in U.S. prisons.



<https://www.degreechoices.com/blog/prison-education-usa/>



L'éducation en prison aux États-Unis

- La forme d'éducation la plus fréquente est l'enseignement individuel.
- L'éducation de base pour les adultes, les cours d'anglais langue seconde, l'équivalent des études secondaires, la formation professionnelle, l'éducation spécialisée et l'enseignement postsecondaire.
- Technologie de base : ordinateurs autonomes, laboratoires informatiques pour l'éducation aux adultes et l'équivalence aux études secondaires, quelques connexions Internet sécurisées à des sites Web prédéterminés, pas de réseau Internet ouvert.
- Source : Steurer, S. J. (2015) https://cmv-educare.com/wp-content/uploads/2011/06/PowerPoint_J.Steurer.pdf



Parcours d'un apprenant : Rodney Spivey-Jones

- Obtient son diplôme en études sociales dans le cadre du programme Bard Prison Initiative (BPI) en 2017.
- Participant au documentaire primé de Ken Burns et Lynn Novicks, *College Behind Bars*.
- Membre fondateurs de l'équipe *Debate Union team* du BPI.
- Sa thèse *Messianic Black Bodies*, a récemment été publiée sous le titre *Black Disfigurement and the American Hieroglyphics of Race* dans le *A-line Journal*.
- Sortie de détention 2021, il écrit actuellement son premier livre et étudie pour le LSAT (the Law School Admission Test).
- Il prévoit de s'inscrire à la faculté de droit en 2022

« Je pense que nous devons repenser la réhabilitation. La réadaptation et l'éducation sont très difficiles à associer. Parce que la réhabilitation implique que la personne à qui vous enseignez doit être « réparée. » Nous devons apporter plus d'éducation civique dans ces espaces, plus de cours d'instruction civique, tout ce qui permet aux personnes incarcérées de reconnaître qu'elles font partie de la communauté, même si elles en sont éloignées. Tout programme qui fait cela peut être un bon programme, mais tout programme qui n'aborde même pas cela, tout programme qui souligne cette différence est un programme horrible. » *RSJ, bulletin de la Chaire, février 2022, pp.17-18*



Impacts des compétences de travail des détenus au Royaume-Uni

- La recherche identifie trois actions de l'éducation en prison : « contexte-mécanisme-résultats »
 1. comme un « **hook for change** », une amorce de changement ;
 2. comme un « **safe space** », un espace d'expérimentation d'un Soi ;
 3. comme un **facteur de « qualifications »** (employabilité),
- Les données probantes suggèrent que l'éducation en prison fonctionne plus comme un « **hook for change** » et comme un « **safe space** » que lorsqu'on met l'accent sur l'éducation comme vecteur de qualification.

Source : Szifris, Kirstine, Chris Fox, et Andrew Bradbury. 2018. « A Realist Model of Prison Education, Growth, and Desistance: A New Theory ». *Journal of Prison Education and Reentry* 5(1):41-62.



- L'éducation en prison est liée au processus de **désistance** (processus de sortie de la criminalité ou de comportements déviants associés à la délinquance).
- Dans les trajectoires de désistance chez les jeunes délinquants
- **l'attachement à l'école**, et non les notes, est prédictif d'une meilleure réinsertion et d'une réduction de récidive.
- la **qualité** de l'expérience scolaire, en particulier sa capacité à générer des **relations positives** entre l'étudiant et l'institution scolaire, est un élément important de la réhabilitation.
- Cela souligne **l'importance du sens** attribué à l'activité scolaire par le jeune en difficulté et à la qualité de la relation avec l'enseignant.

Jäggi, L., & Kliewer, W. (2020). Reentry of Incarcerated Juveniles: Correctional Education as a Turning Point Across Juvenile and Adult Facilities. *Criminal Justice and Behavior*. <https://doi.org/10.1177/0093854820934139>

L'éducation en prison : un terrain de pratique pour les nouvelles identités (processus de désistance)

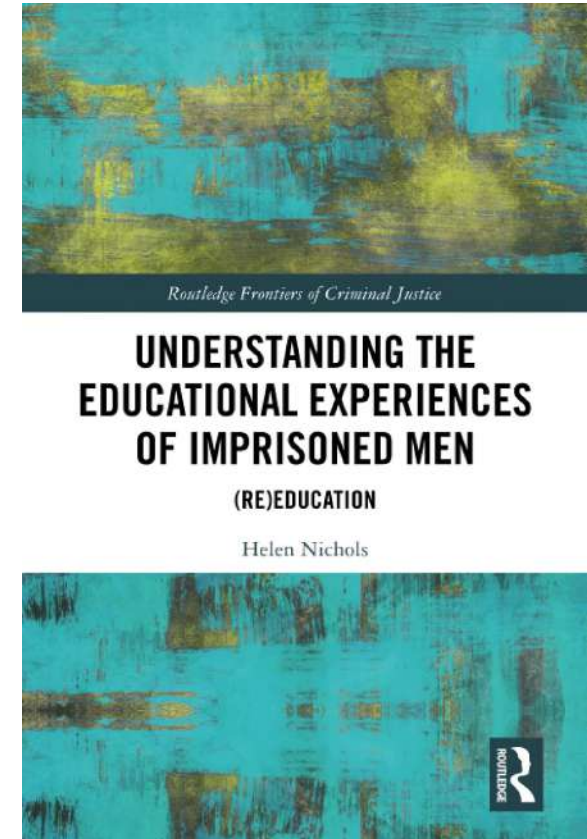
- On parle souvent de l'importance de l'éducation en prison pour les compétences d'employabilité et la réduction des récidives. Mais selon **Helen Nichols**, on doit mettre de l'avant son rôle dans le développement de la confiance en soi, l'empowerment et la capacité de s'engager dans des relations positives avec les autres. Son livre souligne comment l'éducation "is used by men in prison to cope with prison life, to reconsider their identity and to develop and maintain relationships.

- H. Nichols [Criminology, University of Hull, U.K.] (2022).

- "The education a person receives in prison can contribute to change, and transformation. Upon release, however, a former prisoner will face a new set of challenges. They may have changed, but are likely to remain stigmatised, and will need to continuously negotiate between identities. 59

- Education can help prisoners and former prisoners to create a new identity for themselves, in which they feel confident and resilient enough to handle the challenges of release. Education alone does not necessarily lead to desistance from crime but, combined with other factors such as family support and self-reflection, it can contribute to it."

- Source : [Wednesday Webinar: The educational experiences of men in prison - Prisoner Learning Alliance](#)





Lien entre l'éducation en prison et le capital social développé pour la désistance

- Les détenus ayant eu de l'éducation en prison possèdent un **capital social** plus élevé.
- Le capital social est lié à divers facteurs personnels/sociaux (réseaux, liens et citoyenneté).
 - L'éducation en prison a un impact sur les attitudes/comportements des acteurs et leur capacité à être des citoyens engagés et intégrés.
- Le capital social basé sur la prison est associé à une personne immergée dans les croyances, attitudes, normes et règles nuisibles de la prison.
 - Ceux qui ne participent pas à l'éducation ont un capital social lié à la *prison* beaucoup plus élevé.
 - Ceux qui participent à l'éducation ont accumulé très peu de capital social de prison.
- L'éducation joue un rôle dans la protection contre l'état d'esprit négatif néfaste du carcéral et fréquenter l'école éloigne la personne détenue de l'environnement carcéral aux moments où elle est le plus susceptible de socialiser avec d'autres prisonniers et de développer ce capital social négatif.
- L'éducation en prison est donc aussi un soutien au processus de désistance.
- Cleere, G. (2021). *Prison Education and Desistance. Changing Perspectives*. Londres : Routledge, 2021. Entrevue du *Bulletin*, juin 2022.

Bard Prison initiative (BPI)

- Associé au collège d'élite de New York, le projet BPI a permis à plusieurs détenus de graduer en *Liberal arts* pendant leur incarcération. (<https://bpi.bard.edu/who-we-are/>).
- Un programme contingenté et gratuit.
- Les détenus doivent écrire un essai et passer une entrevue pour être admis.
- S'appuyant sur le taux quasi nul de récidive des détenus (2% de récidive vs 40 %), BPI montre l'importance des *Liberal arts* dans la réinsertion sociale.
- Entre 60 % et 80 % des détenus ayant suivi une formation offerte par le BPI ont pu trouver un emploi à leur sortie de prison.
 - Source : Karpowitz, D. (2017). *College in Prison: Reading in an Age of Mass Incarceration*. New York : Rutgers University Press.



BPI, un programme d'éducation supérieur en développement

- De plus, le Bard Prison Initiative a inspiré d'autres initiatives similaires notamment dans divers États et ils tentent actuellement de diffuser ce modèle sur la plan international.
- Documentaire sur ce programme : *College Behind Bars* (2020).
 - En ligne : <https://bpi.bard.edu/college-behind-bars/>



L'exemple de Ramadan Shabazz

- À partir d'un portrait d'un apprenant en prison dont la peine a été commutée, le *Boston Globe* explore l'idée selon laquelle les programmes de réhabilitation et d'éducation en prison sont une voie de sortie des prisons et un mécanisme essentiel à la **reconstruction d'un soi socialement acceptable**.
- Ils pointent le problème du **peu de ressources disponibles/places** dans les programmes, tout en soulignant le paradoxe de leur importance vs le **peu de crédits alloués**.
 - Source [Education becomes the catch-22 of prison life - The Boston Globe](#)



Crédits : Suzanne Kreiter, Globe Staff



Point de vue des enseignants

- Qu'arrive-t-il lorsque l'on enseigne en prison ?
- En 2022, la professeure Mneesha Gellman (Science politique, Collège Emerson) propose des expériences d'enseignants comme modèles.
- L'enseignement en prison transforme les modes de pensée des enseignants.

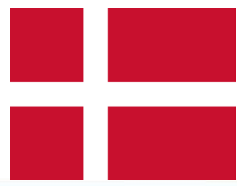
→ Une enseignante souligne le fait que lorsqu'elle entre en prison, son statut ne lui est plus utile et elle doit se comporter en conséquence (déférence), ce qui l'a amené à réfléchir de manière concrète aux mécanismes de pouvoir dans la société et à l'arbitraire des règles pour un individu qui doit obéir dans un rapport inégalitaire.

- Source : [How college in prison is leading professors to rethink how they teach \(theconversation.com\)](https://theconversation.com)

EDUCATION BEHIND THE WALL WHY AND HOW WE TEACH COLLEGE IN PRISON



EDITED BY MNEESHA GELLMAN



3. Danemark. État des lieux

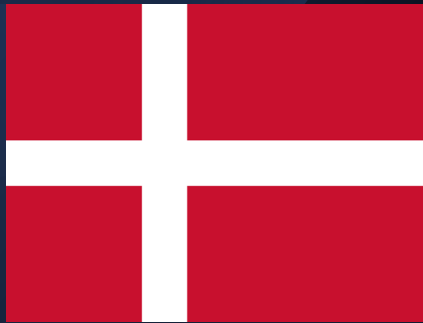
- Indice de développement humain : **0,94 (10 /188)**
- Indice d'homicide : **1 / 100 000**
- Taux d'incarcération : **71 / 100 000**
- Taux d'occupation : **103,5 %**
 - Nombre : **4 140** détenus
- Femmes incarcérées : **4,1 %**
- Mineurs incarcérés : **0,3 %**

Source : <https://www.prison-insider.com/fichepays/danemark-2021>



<https://www.shl.dk/anstalten-correctional-facility/>

5. Le modèle danois



1. Pas de surpopulation en prison
 - on gère à un seuil de **96 %** de manière prévisionnelle et annuelle. En 2021, on enregistre toutefois **103,5 %**.
2. Approche souvent qualifiée de « pragmatiste », car il vise la réhabilitation et l'insertion professionnelle, tout en assurant d'avoir fait justice.
3. Le **1/3** des détenus sont en **régime ouvert**.
 - « la **réinsertion** est une composante majeure de : - la structure même des établissements pénitentiaires ; - la méthodologie et de la finalité des programmes pénitentiaires en général et en particulier ; - des mécanismes de traitement de la délinquance. »
 - https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/2014_06_inclusion_detenus_danemark.pdf

3 principes de régulation des milieux carcéraux

Le *Conseil de l'Europe* propose **trois principes** pour l'élaboration de politiques en milieu carcéral :

1. l'individualisation de la peine (plan personnalisé);
2. la normalisation des conditions de détention (par rapport à la vie en société);
3. et la responsabilisation du détenu (autonomisation).

Danemark s'inscrit dans ce cadre de régulation :

1. l'adaptation des services pénitentiaires aux besoins spécifiques est valorisé;
2. les conditions d'incarcération sont similaires à la vie à l'extérieur (prisons ouvertes);
3. l'autonomie (auto-gestion, hygiène des espaces collectifs, etc.) est mis de l'avant.

<https://oip.org/analyse/danemark-normaliser-le-quotidien-des-condamnes/>



Le modèle danois et norvégien :



Crédit : Marion Galan Alfonso

1. Modèle des **prisons ouvertes**

- 8 prison pour 3600 détenus avec courtes peines (5 ans et moins)
 - Coûts : **33 % de moins** qu'un régime fermé
 - Source : <https://www.youtube.com/watch?v=V4K-j4o3cT8>
- Pas de fouille, de contrôle, visuellement très différent des prisons usuelles (fenêtres ouvertes sans grille), calme, peu sonore.

2. Principe de **responsabilisation** des détenus

- Activités obligatoires, nettoyage des aires communes, aires de jeux pour enfants, salles de prières selon les convictions religieuses.

3. Principe de **normalisation** qui semble au centre de l'attention historique du Danemark envers les prisons ouvertes (architecture, services, etc.).

- Source : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-zoom-de-la-redaction/les-prisons-ouvertes-danoises-un-modele-a-etudier-9965006>

L'éducation en prison au Danemark

- En 2018, la chercheuse danoise et enseignante en prison **Linda Kjaer Minke** soulève une question de fond :
 - « Pourquoi notre société s'obstine-t-elle à emprisonner ensemble des personnes ayant des problèmes et des défis similaires, au lieu de les exposer à des personnes très différentes d'elles ? »
- Ainsi, des détenus demandent plus d'accès en **co-présence** aux enseignants.
- « L'atmosphère s'en trouverait améliorée - on ne se sentirait plus en prison, parce qu'on serait encouragé à se comporter de manière plus civile. Plus il y aura de gens de l'extérieur dans la prison, plus elle semblera "normale". Cela fait ainsi de meilleurs étudiants. » -Thomas.
 - Source : <https://www.vice.com/en/article/a38zkg/studying-degree-prison-denmark-what-its-like>



Crédit photographique : Marie Hyle, *Vice*.

UDGANG TIL BESØGSHAVEN



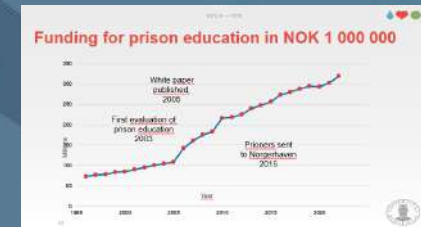
Impact de la recherche sur les politiques d'éducation (**Norvège**)

- **Abjornsen** et son groupe de **Bergen** ont observé un écart important entre la population carcérale et la population norvégien dans l'éducation formelle
- Les difficultés d'apprentissage et carences en communication sont plus présentes.
 - [**impulsivité** (contrôle de la communication), **facilité conversationnelle** (ensemble de facettes liées à la fluidité de conversation) et efficacité à **se faire comprendre en contexte** (adaptation au contexte (niveau de discours) et à l'autre)].
 - Amènent une plus grande vulnérabilité face au système judiciaire et carcéral.
- Une meilleure connaissance des besoins cognitifs et communicationnels des apprenants améliorerait les programmes d'éducation.
- Bénéficiaire de budgets dédiés à l'éducation a permis de sauvegarder les programmes d'éducation au fil du temps.
- Malgré les barrières à l'éducation supérieure et les problèmes d'accès à l'internet, les recherches sur l'éducation en prison ont toujours eu un impact positif.

Abjornsen (2023). Prison education in Norway: Organization, needs, challenges and barriers, webinaire #4, Chaire UNESCO, avril 2023.



- Les recherches systémiques qu'ils ont menée depuis 2003 ont eu une influence sur l'opinion public et les décideurs, malgré les changements idéologiques au gouvernement.
- La Norvège encourage la recherche basée sur les données probantes, les politiques concrètes et les programmes mis en place,
- Les chercheurs ont développé une base de données importante et utile pour le développement de politiques d'éducation et leur évaluation,
- Cela a augmenté les capacités des enseignants et conseillers pédagogiques
- A produit des outils utiles aux pratiques pédagogiques.
- Abjornsen (2023). Prison education in Norway: Organization, needs, challenges and barriers, webinaire #4, Chaire UNESCO, avril 2023.





7. Sénégal. État des lieux

- Indice de développement humain : **0,512** (168 /188)
 - Indice d'homicide : **7,8** / 100 000
 - Taux d'incarcération : **68** / 100 000
 - Taux d'occupation : **130 %**
 - Nombre : **11 547** détenus
 - Femmes incarcérées : **2,7 %**
 - Mineurs incarcérés : **2 %**
- <https://www.prison-insider.com/fr/archives/sn>



A. Grovestin/VOA



7. Le contexte sénégalais

- Les sociétés africaines peinent à assurer le **bien-être** des citoyens et éprouvent des difficultés à construire un système éducatif performant en prison.
- Le combat se situe encore sur le plan des **droits humains** (conditions de détention, complexité des procédures et la longueur des processus du système judiciaire).
 - La prison est un espace de privation de la liberté et d'**exclusion**.
 - La construction de prisons est perçue comme une réalité coloniale et de domination politique.
- Les personnes en détention sont **stigmatisées** et leur réinsertion soulève peu d'intérêt de la population.
 - Les détenus perdent leur honneur et celui de la famille et de la communauté.
- On observe récemment l'abandon du vocable « prison » pour des termes plus socialisants : « la maison d'arrêt et d'éducation » ou « la maison de rééducation ».
- Les services d'éducation dans les pays anglophones semblent mieux structurés (meilleure présence en prison).
- Des manquements relatifs à la prise en charge de volet réinsertion sont observés.
 - Professeur **Oumar Ndongo**, CREFEA-PSED,
 - Source : <https://cmv-educare.com/centre-de-documentation/ecrits-membres-comite-scientifique/rapport-sur-leducation-dans-les-prisons-en-afrique/>



7. Le contexte sénégalais

- Formation professionnelle et développement personnel :
 - le manque de qualification est un facteur important de criminalité ;
 - les délinquants ont eu un développement personnel très faible (peu d'encadrement émotionnel et social) ;
 - les projets d'éducation vont vers l'alphabétisation fonctionnelle facilitant l'insertion professionnelle et l'acquisition d'emplois ;
 - la formation professionnelle (la maçonnerie, la menuiserie, la couture, etc.) est présente ;
 - les principes religieux et moraux sont perçus comme un gage de contrôle de soi et de bonne conduite.
- L'éducation en prison est perçue comme un mécanisme de **prévention** de la violence urbaine.
 - Les **jeunes** sont davantage criminalisés dû aux faiblesses du système scolaire et des perspectives d'emploi.
 - Peu de recherches sont consacrées au phénomène carcéral au Sénégal.
 - Les détentions préventives dépassent souvent quatre ou cinq années.
- Professeur **Oumar Ndongo**, CREFEA-PSED,
- Source : <https://cmv-educare.com/centre-de-documentation/ecrits-membres-comite-scientifique/rapport-sur-leducation-dans-les-prisons-en-afrique/>



Projet de coopération avec le Sénégal (2021-)

- Origine ? À partir d'un rapport de l'UNESCO (2017) recommandant d'améliorer les conditions de détention et les mécanismes de réinsertion sociale par la formation des intervenants au Sénégal.
- Qui ? Chaire UNESCO + expertise du **Collège Ahuntsic** en intervention en délinquance + Centre de Recherche, d'étude, de formation et d'échanges académiques sur la paix, la sécurité et le développement (**CREFEA-PSED**) + École nationale des Travailliers Sociaux Spécialisés de Dakar (**ENTSS**).
- Nos **objectifs de mobilisation** du milieu étaient :
 1. identifier les **besoins** de formation;
 2. partager des **stratégies d'intervention** en contexte carcéral;
 3. coconstruire des **connaissances** pour permettre au partenaire de **s'approprier** ces stratégies;
 4. diffuser ces stratégies auprès d'autres acteurs sénégalais pour **poursuivre la démarche** et la bonifier.





Renforcement des travailleurs sociaux (2021-2022)

- Très peu de recherches sur l'éducation en prison au Sénégal.
- Identifier les bonnes pratiques en matière de coopération et de mobilisation des milieux.
 - Collaboration par étapes –
 - rencontre initiale, formation à distance et séminaire de co-construction en présentiel
 - - est conçue expressément pour être récurrente et transposable (projet 2023 avec Ahuntsic).
- Comprendre des problèmes vécus par les personnes détenues en prison et les défis liés aux actions posées par les techniciens en travail social dans ce contexte.





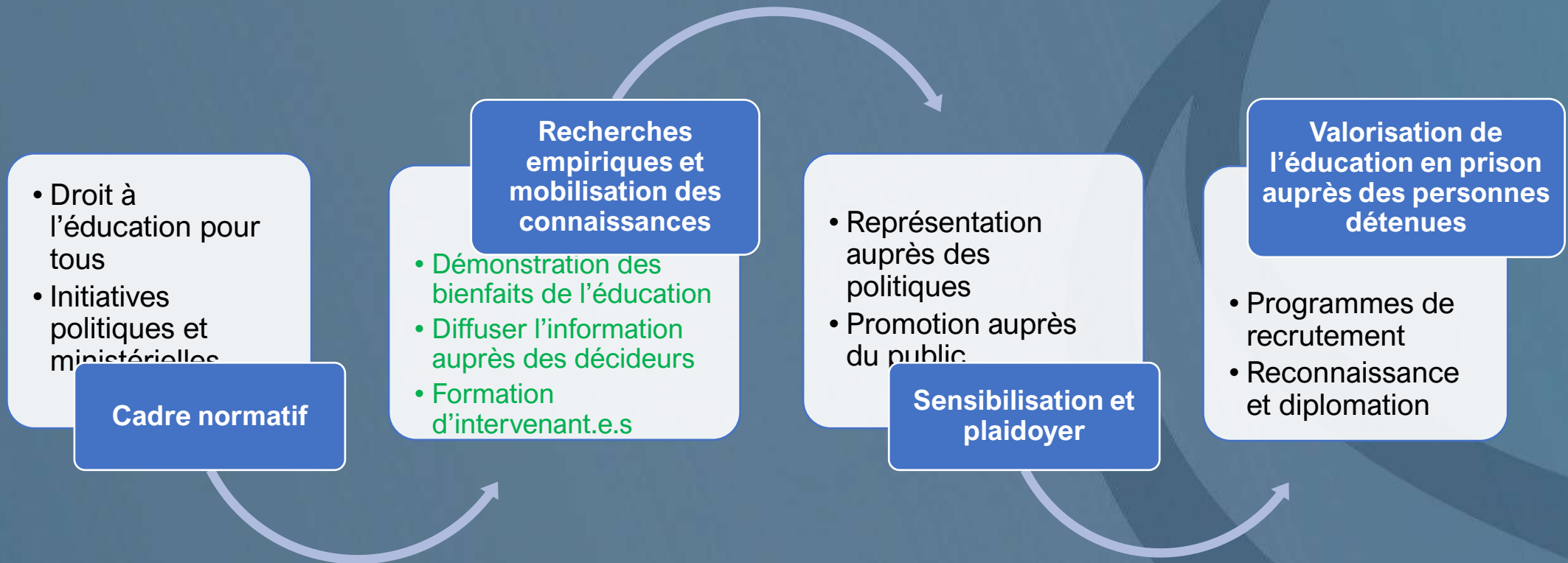
Renforcement des travailleurs sociaux (2021-2022)

- Nous avons construit ce projet à partir d'une la combinaison l'expertise de la Chaire en matière d'éducation comme vecteur de réinsertion sociale et de l'expertise du Collège Ahuntsic et de **Lara Butstraen** en matière d'intervention auprès de populations délinquantes et incarcérées.
- Nous voyons le processus de réinsertion sociale des personnes détenues comme un investissement pour la société concernée, en améliorant les compétences sociales des individus, en favorisant l'employabilité des personnes détenues et en contribuant à une baisse de la récidive.
 - Nous estimons que cela aura pour effet d'augmenter les recettes fiscales de l'État et de diminuer les frais associés à la réincarcération, tout en diminuant certains des effets négatifs sur la famille immédiate (appauvrissement des relations familiales, baisse des revenus, stigmatisation, etc.).





Promouvoir l'éducation en prison au Sénégal





Développement de programmes au Sénégal, le point de vue des détenus



Sheik Oumar Diagne

- Témoignages dont un ex-détenu au webinaire Chaire (janvier 2023).
- Surpopulation des prisons (conception 600 pers. vs 3000 détenus).
 - Absence d'installations (bibliothèques, salles de classe fonctionnelles, outils d'activités artistiques (jeunes), etc.
- Mélanges des populations carcérales (mineurs) :
 - Mineurs mélangés avec les autres populations carcérales (fausses déclarations pour être avec les « vrais » criminels). Les services carcéraux, même dans un contexte de séparation, ne sont *pas adaptés aux jeunes*.
- Point de vue des prisonniers : quasi-absence de travailleurs sociaux qui assurent les actes d'éducation non-formelle et de réinsertion.
- Les gardiens sont des militaires en uniformes.
 - Problème de **confiance** mutuelle et de **biais** des rôles (mépris des civils (détenus), mécompréhension de la récidive, etc.).
 - On prône pour des formations aux gens qui ont des contacts avec les détenus (cuisinière, gardiens, etc.) pour mieux agir dans les processus de réinsertion sociale.
- Source : <https://www.youtube.com/watch?v=OIDdz0V1KUM>



La coopération au Sénégal, des constats



- Les conditions de détention sont différentes de celles qu'on peut observer ici.
 - Peu de ressources allouées, salaires des intervenants (bénévolat), conditions socio-sanitaires des établissements, mélange trop important des populations criminelles, etc.
 - Les défis de l'éducation en prison sont davantage exacerbés, mais la volonté et les convictions des acteurs institutionnels et communautaires sont exemplaires.
- La Chaire a pu clarifier sur le terrain certaines notions sur l'éducation en prison auprès d'intervenants (communautaires et institutionnels) et de gestionnaires et décideurs.
- Plus d'ouverture des communautés civiles et carcérales pour obtenir davantage de services d'éducation et de réinsertion sociale.



La coopération au Sénégal, des constats



- Toutes les personnes du processus correctionnel ont intérêt à ce que les services d'éducation en prison soient améliorés.
 - Agentes de l'administration pénitentiaires **partagent un milieu de vie avec les détenus** et leur qualité de vie est directement proportionnelle à celle des détenus.
 - Améliorer les conditions de détentions des détenus, c'est aussi améliorer les conditions de travail des agentes.



La coopération au Sénégal, des constats

- Problèmes observés : la hiérarchie et les **structures administratives** limitent la capacité d'action et de promotion du droit à l'éducation en prison.
- Le travail de **conscientisation politique** doit continuer et les défis sont nombreux – aucun gouvernement n'est élu sur la promesse de construire des prisons.
- Cette première initiative de la zone ouest africaine nous sera utile pour promouvoir l'accès à l'éducation en prison dans d'autres territoires africains, là où la réinsertion des personnes détenues constitue un levier de développement socioéconomique peu exploité et un défi de justice sociale.



Quelques pistes de réflexion pour améliorer l'éducation en prison au quotidien

1. Sortir du modèle totalitaire (prison comme institution totale + dégradante) au quotidien.
2. Utiliser des principes de transparence et d'accès à l'information sur l'éducation.
3. Documenter les besoins éducatifs des apprenants (cognitifs et communicationnels).
4. Normaliser un tant soi peu les milieux d'apprentissage.
5. Établir des relations significatives avec les détenus en situation de co-présence.
6. Mélanger l'*Outside* avec l'*Inside*.
7. Mobiliser et faire participer les organismes et milieux externes.
8. Faciliter l'exploration de compétences diverses (micro-compétences) en éducation.
9. Favoriser la *continuité* de l'*expérience* éducative : prévention, milieu de réintégration, inscrire les détenus dans une perspective à long terme, etc.
10. Solliciter une approche globale (holistique) de l'éducation tels que les expériences de diffusion publiques et les synthèses artistiques.



Médiagraphie 1

- Cosman, J.W (1982). *Avant-propos*. Dans Lucien MORIN (dir.) *On prison education*. Ottawa : Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada
- Conseil de l'Europe (1984, décembre), Bulletin d'information pénitentiaire, numéro 4, pp. 1 à 52
- Parlement Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC), (2009-2010), Principales inquiétudes, analyses et recommandations, 37^{ème} rapport
- Québec, Canada, Society of Criminology, « L'éducation en milieu correctionnel aux États-Unis : 25 ans de politique et de programmes prometteurs », 37^{ème} rencontre scientifique, présentation de S.J Steurer, octobre 2015, [extension://elhekieabhbkpmcefcoobjddigjcaadp/https://cmv-educare.com/wp-content/uploads/2011/06/PowerPoint_J.Steurer.pdf](https://elhekieabhbkpmcefcoobjddigjcaadp/https://cmv-educare.com/wp-content/uploads/2011/06/PowerPoint_J.Steurer.pdf)
- Prison Insider. (2021). Canada : Les prisons en 2021. Dans Prison Insider, le site d'information sur les prisons dans le monde. Récupéré le 20 avril. <https://www.prison-insider.com/fichepays/canada-2021?s=introduction-5d00f804351ce#133037>
- Prison Insider. (2021). France: Les prisons en 2021. Dans Prison Insider, le site d'information sur les prisons dans le monde. Récupéré le 20 avril. <https://www.prison-insider.com/fichepays/france-2022>
- Observatoire international des prisons (OIP) (2021). L'enseignement. Dans : Observatoire international des prisons (OIP), *Le guide du prisonnier* (pp. 240-248). Paris: La Découverte
- Salane, F. (2011). VIII - Faire des études en prison: Logique sécuritaire contre logique scolaire. Dans : Georges Benguigui éd., *Prisons sous tensions* (pp. 249-275). Nîmes: Champ social.. <https://doi.org/10.3917/chaso.bengu.2011.01.0249>
- La rédaction Vie publique.fr (2022, 23 mai). Réinsertion des détenues : les missions de l'administration pénitentiaire. Dans Anne Duclos-Grisier (Direction de l'information). Récupéré le 22 avril 2023. <https://www.vie-publique.fr/eclairage/269815-reinsertion-des-detenus-les-missions-de-la-penitentiaire-les-spip>



Médiagraphie 2

- Bescond, J. (2022). En prison, « la prof doit s'adapter » : à Ploemeur, elle enseigne aux détenus. Dans Ouest-France. Récupéré 18 avril 2023. <https://www.ouest-france.fr/societe/prison/reportage-en-prison-la-prof-doit-s-adapter-a-ploemeur-elle-enseigne-aux-detenus-1f8077d2-5eaa-11ed-be29-537312e67f82>
- Malins, I. (2023). École en prison : "Plus que les diplômes, l'important est de restaurer la confiance en soi des détenus", confie la réalisatrice d'un documentaire. Dans France Info : https://www.francetvinfo.fr/societe/prisons/ecole-en-prison-plus-que-les-diplomes-l-important-est-de-restaurer-la-confiance-en-soi-des-detenus-confie-la-realisatrice-d-un-documentaire_5710433.html
- France, Sénat. « Session extraordinaire de 2019-2020 ». *Rapport d'information*, 17 septembre 2020, N° 711 , pp. 1-231 <https://www.senat.fr/rap/r19-711/r19-7111.pdf>
- Salane, F. (2013). Les études en prison : les paradoxes de l'institution carcérale. *Connexions*, 99, 45-58. <https://doi.org/10.3917/cnx.099.0045>
- Conseil de l'Europe. « Éducation des adultes et développement communautaire », projet n°9,1987.
- France, Ministère de la justice. “ La formation et enseignement, 18 juillet 2022, <http://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/la-vie-en-detention-10039/la-formation-et-lenseignement-12000.html>
- Prashar, A. “We need to abolish America's prison system. Here's how we can do it”, 31 octobre 202, dans Andris Janson, *Insider*, <https://www.businessinsider.com/america-prison-system-abolish-redesign-rehabilitation-justice-incarceration-2020-10>, consulté le 19 février 2023
- Prison Insider. (2021). État-Unis: Les prisons en 2021. Dans Prison Insider, le site d'information sur les prisons dans le monde. Récupéré le 20 avril, <https://www.prison-insider.com/fichepays/etats-unis-d-amerique-2021>



Médiagraphie 3

- Knezevic, O., “Prisons education across the U.S”, 4 novembre 2021, dans David Levy, Degree Choices, consulté le 2 avril 2023, <https://www.degreechoices.com/blog/prison-education-usa/>
- Bozick, R., Steel L. J., Davis, L., Turner, S. “Does providing inmates with education improve postrelease outcomes ? A meta-analysis of correctional education programs in the United States”, *Journal of experimental Criminology*, <https://doi.org/10.1007/s11292-018-9334-6>
- Sarrett, J., (2021, 7 mai). US prisons hold more than 550, 000 people with intellectual disabilities – they face exploitation, harsh treatment. Dans S. White. *The Conversation*. Récupéré le 5 avril : <https://theconversation.com/us-prisons-hold-more-than-550-000-people-with-intellectual-disabilities-they-face-exploitation-harsh-treatment-158407>
- Szifris, Kirstine, Chris Fox, et Andrew Bradbury. 2018. « A Realist Model of Prison Education, Growth, and Desistance: A New Theory ». *Journal of Prison Education and Reentry* 5(1):41-62.
- Jäggi, L., & Kliewer, W. (2020). Reentry of Incarcerated Juveniles: Correctional Education as a Turning Point Across Juvenile and Adult Facilities. *Criminal Justice and Behavior*. <https://doi.org/10.1177/0093854820934139>
- Nichols, H., (2022, 4 octobre) Wednesday Webinar: The educational experiences of men in prison. Dans T. Schuller, *Prisoner Learning Alliance*, Récupéré le 5 février 2022 : <https://prisonerlearningalliance.org.uk/2022/10/wednesday-webinar-the-educational-experiences-of-men-in-prison/>
- Cleere, G. (2021). *Prison Education and Desistance. Changing Perspectives*. Londres : Routledge, 2021. Entrevue du Bulletin, juin 2022.
- Karpowitz, D. (2017). *College in Prison: Reading in an Age of Mass Incarceration*. New York : Rutgers University Press.
- Dao, J., Wirzbicki, A., (2022, 23 novembre). Education becomes the catch-22 of prison life. Dans Dao J., Wirzbicki, A., *The Boston Globe*. Récupéré le 4 mars 2023: <https://www.bostonglobe.com/2022/11/23/opinion/education-becomes-catch-22-prison-life/>



Médiagraphie 4

- Gellman, M., (2022, 19 octobre). How college in prison is leading professors to rethink how they teach. Dans S. White. *The Conversation*, Récupéré le 5 décembre 2022: https://theconversation.com/how-college-in-prison-is-leading-professors-to-rethink-how-they-teach-192561?utm_medium=Social&utm_source=Twitter#EchoBox=1666269320-1
- Prison Insider. (2021). Danemark : Les prisons en 2021. Dans Prison Insider, le site d'information sur les prisons dans le monde. Récupéré avril 2023 : <https://www.prison-insider.com/fichepays/danemark-2021>
- Ramirez, P., (2014, juin). L'inclusion sociale et l'insertion socioprofessionnelle des détenus et ex-détenus au Danemark. *Pour la solidarité*, Collection Working Papers
- Liars, B., (2012, septembre). Danemark : « normaliser » le quotidien des condamnés. Dans *Observatoire international des prisons : section française*. Récupéré le 5 mars 2023 : <https://oip.org/analyse/danemark-normaliser-le-quotidien-des-condamnes/>
- Audoin, C., (2018, 6 février). Les prisons ouvertes danoises, un modèle à étudier. Dans RadioFrance, Récupéré le 5 avril 2023: <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-zoom-de-la-redaction/les-prisons-ouvertes-danoises-un-modele-a-etudier-9965006>
- Pedersen, S., (2018, 11 septembre). This is what it's like to get your degree in Prison. Dans Tsjeng, Z., Récupéré le 5 avril 2023 : <https://www.vice.com/en/article/a38zpk/studying-degree-prison-denmark-what-its-like>
- Abjornsen (2023). Prison education in Norway: Organization, needs, challenges and barriers, webinaire #4, Chaire UNESCO, avril 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=eZepAnVmrek>
- Prison Insider. (2021). Sénégal : Les prisons en 2021. Dans Prison Insider, le site d'information sur les prisons dans le monde. Récupéré le 20 avril. <https://www.prison-insider.com/fr/archives/sn>